

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

Réservez votre date de parution pour cet emplacement publicitaire **et bénéficiez de 30 % de rabais**

Cet emplacement est à prix réduit 47 fois en 2024 !
A réserver jusqu'au 31 janvier!
032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch



PETIT NOUVEL-AN DU FC ERGUËL

Dix billets à gagner

Le FC Erguël et l'Imprimerie Bechtel, son partenaire média, vous offrent dix billets pour prendre part au Petit Nouvel-An des 26, 27 et 28 janvier prochain. Partez à la chasse aux billets et participez au concours. *Les conditions de participation et les informations nécessaires figurent à la page 14*

HOCKEY CLUB SAIN-IMIÉ

Les Ladies Bats réalisent un départ canon

Les filles sont entraînées par Christophe Augsburger et Serge Niederhauser. Elles évoluent en SWHL C rencontrant des équipes de toute la Suisse et ont bien débuté leur saison en remportant haut la main leurs trois matchs. Les équipes du mouvement junior ne sont pas en reste. *Retrouvez les résultats des Bats à la page 17*



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Bras de fer télévisuel autour du Jura bernois

L'OFCOM a décidé d'attribuer la nouvelle concession pour le territoire bilingue du Jura bernois, Bienne, Granges, Seeland et district du Lac à Canal B, une chaîne qu'entend créer l'entreprise neuchâtoise Canal Alpha, privant ainsi la biennoise TeleBilingue, active depuis 25 ans, de sa concession. *TeleBilingue a annoncé qu'elle allait faire recours contre cette décision. Apprenez la suite de ce feuillet TV à la page 15*



TeleBilingue

Réclame

Ma vie
Mes finances
myMix

Mixe ta
banque selon
tes besoins



Follow us!
f o

 **Clientis**
Caisse d'Épargne
Courtelary

Match aux cartes
du
Club de pétanque « Les Potets »

Samedi 27 janvier 2024

Repas dès 18h30
Jeu à 20h

Halle de gymnastique
Rue du Collège 4, 2616 Renan

Inscription et Repas
CHF 30.-/personne

Réservation par équipe recommandée
Christine Crêchard : 079 478 59 28

FSG Péry-La Heutte

Fête de gym
Soirées annuelles
Centre communal de Péry

Vendredi 2 et samedi 3 février
dès 20 heures Ouverture des portes à 19h15

Animation DJ
Bar/restauration

Entrée gratuite, une collecte sera organisée

**UN BONNET, DES GANTS
UNE ÉCHARPE?**

magasin du monde
solidaires au quotidien
Tramelan - Grand-Rue 163



En vente
à l'imprimerie
Bechtel SA

baux à louer

www.bechtel-imprimerie.ch

LES TÛTTLI'S

SUPER MATCH AU LOTO
PÉRY

Samedi 27 janvier à 20h
Dimanche 28 janvier à 15h
au centre communal de Péry-La Heutte

Grande palette de prix!
Jambons, corbeilles garnies, bons

20 passes: quine, double-quine, carton
(15.- la carte, 40.- 3 cartes)
Une super royale (2.- la carte)

RAIFFEISEN

**SYNDICAT DE
GESTION FORESTIÈRE
MONT SUJET**

NOUVEAU

SELF-SERVICE

au hangar d'Orvin
route des Prés-d'Orvin 41

Bois de feu, pellets,
bûches suédoises et divers
(paiement cash et par Twint)

Bois des forêts locales
(Orvin et Plateau de Diesse)

Commande de tous les produits :
www.triage-montsujet.ch
079 631 46 87 ou 079 899 01

Heures d'ouverture

Lundi: 6h - 18h
Mardi: 6h - 13h / après-midi fermé
Mercredi: 6h - 18h
Jeudi: 6h - 18h
Vendredi: 6h - 18h
Samedi: 7h - 16h
Dimanche: 7h - 12h / après-midi fermé

Chez Cathy c'est :

Un petit coin café

Du pain, des croissants, des viennoiseries, des snacks
et des sandwichs tous les jours

Des journaux
Des articles de tabac
Des glaces
Des pizzas et autres articles congelés
Des articles de fromagerie et de charcuterie
Un petit assortiment de fruits et légumes
Des boissons, des pâtes, du riz et bien d'autres articles

Grand Rue 25
2606 Corgémont
032 489 15 09 / 077 477 37 30
Chezcathy.shop@gmail.com

**DÉPANNAGES ET CONSEILS
INFORMATIQUES**

Nouvelles installations, lenteurs, migration de données, problèmes de fonctionnement, présence de programmes parasites, problèmes de sauvegardes, de sécurité ou tout autre soucis ou question je vous propose des solutions à des coûts tout à fait raisonnables pour les ordinateurs, les smartphones et certaines installations électroniques.

078 609 66 72
Patrick Rettenmund

Je me déplace chez vous avec mon matériel
Régions : Bienne / Jura-bernois

Cortébert • Salle polyvalente • Vendredi 26 janvier, dès 20h

Super match au loto des pêcheurs
de Cortébert

Première tournée gratuite • 25 tournées à Fr. 1.- la carte

• 2 cartes payantes = 1 carte gratuite • 2 tournées « carton » à plus de Fr. 430.- (Fr. 2.- la carte) • 1 tournée Royale à Fr. 2.- la carte avec montre Longines (toutes les cartes sont payantes).

Abonnement 4 cartes: Fr. 50.- par personne, cartons compris

Superbes prix: BONS, PLATEAUX DE FROMAGES, PANIERS GARNIS, FILETS - Cantine.

Se recommande: Société des pêcheurs, Cortébert

LA ROSERAIE

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis,
c'est chaque vendredi

**COMPRENDRE
UN TEXTE,
C'EST DIFFICILE?
AVEC NOUS ÇA IRA!**

Inscrivez-vous à un cours
de calcul, d'informatique,
de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch

Association
Lire et Ecrire

**SIMPLEMENT
MIEUX**

B' Astronomic

★ Repas-spectacle unique, poétique et gustatif ★

★ Samedi 9 mars 2024 ★

Salle Polyvalente de Cormoret dès 18h00 (début du repas à 19h30)

★ MENU GASTRONOMIQUE DE GALA pour les papilles ★

Prestataires : Fleurs La Clairière, Le Pistou et ses cuisiniers amateurs, Boucherie Vuitel, Le Fumet.ch, Christophe Chocolatier, vins Anne-Claire Schott, bières Brasserie BLZ Company et Les fromages Spielhofer SA

★ EN INTERMÈDE pour les pupilles ★

Mise en scène de Gérard William, images saisissantes des télescopes Hubble et James Webb sur grand écran, Théâtre scolaire COVICOU, l'EMJB (Ecole de musique du Jura Bernois) et Florence Coureau

★ Prix, Réservation, Renseignements ★

CHF 95.-/pers, apéro, café et mignardises compris, réduction pour famille, possibilité de réserver 1 ou plusieurs tables, réservation obligatoire via JBT, (par QR-Code ou www.jurabernois.ch, ou tél au 032 494 53 43, dernier délai : 1^{er} mars, renseignements sur www.amacc.ch

Organisation : Société d'Astronomie Les Pléiades, Saint-Imier / Association AMACC (Musique, Arts et Culture, Cormoret)

COACHING SPORTIF

Atteignez vos objectifs sportifs
grâce à un coaching professionnel sur mesure !

**En pleine forme pour le ski...
Préparez vos vacances à la neige !**

Contact et renseignements :
loane.bechtel@gmail.com - 079 126 77 49

« Ce qui est authentique ne sera pas
perdu pour la postérité. » (Goethe)

Votre legs ou votre don à l'occasion d'un décès
continue d'agir : Vous contribuez ainsi à alléger
le sort des personnes aveugles et malvoyantes.

Fédération suisse des aveugles et malvoyants
Secrétariat romand, Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne
021 651 60 60 | servicedonateurs@sbv-fsa.ch | sbv-fsa.ch

FSA Compte pour vos dons :
IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4

ZEW
CERTIFIÉ

Informations du Conseil municipal

Statistique de la population

Au 31 décembre 2023

Nombre d'habitants

Fin 2022: 1246 habitants. Fin 2023: 1267 habitants. Evolution: plus de 21 habitants. Arrivées: 88 personnes. Départs: 66 personnes. Naissances: 17 personnes. Décès: 18 personnes.

Sexe

644 hommes et 623 femmes.

Nationalité

1115 Suisses et 152 étrangers.

Habitants par tranche d'âge

Moins de 10 ans: 160 personnes. De 11 à 20 ans: 109 personnes. De 21 à 30 ans: 130 personnes. De 31 à 40 ans: 177 personnes. De 41 à 50 ans: 111 personnes. De 51 à 60 ans: 194 personnes. De 61 à 70 ans: 188 personnes. De 71 à 80 ans: 116 personnes. De 81 à 90 ans: 60 personnes. 91 ans et plus: 22 personnes.

Habitants par confession

Protestants: 519 personnes. Catholiques romains: 171 personnes. Catholiques chrétiens: 24 personnes. Sans confession ou autres: 553 personnes. ■ CM

† Marcelle Léchet-Frauchiger

Marcelle Léchet-Frauchiger, veuve d'Erwin, est décédée dans sa 90^e année, après de longues années de maladie supportées avec grand courage.

Nous présentons nos condoléances sincères à toute la famille, et en particulier à son fils Bernard, membre de notre Commission des Travaux publics. ■ CM



Bernard Aufranc prend sa retraite comme fontainier communal

Arrivant à l'âge de la retraite, Bernard Aufranc, fontainier communal, a remis sa démission de ce poste pour la fin de l'année, désirant profiter pleinement de ses loisirs.

C'est avec grands regrets que le Conseil municipal prend acte de ce départ, après 25 ans de bons et loyaux services. Bernard Aufranc a toujours

été très disponible, flexible, compétent et un grand connaisseur du réseau d'eau de la Commune. Probablement qu'aucune canalisation du village ne lui est inconnue. Nous aurons encore bien sûr l'occasion de remercier, mais nous tenons ici déjà à lui témoigner toute notre gratitude pour son précieux engagement. ■ CM

RANDO GOURMANDE PLAGNE 2023

Un grand merci

Grâce à la contribution des bénévoles et des participants, les comptes de la Rando Gourmande de Plagne 2023 se sont soldés par un bénéfice.

Après délibérations, le comité a décidé à l'unanimité d'en reverser une partie, sous forme de dons, à des associations caritatives régionales.

Dès lors, ce sont les Cartons du Cœur et les Petites Familles qui se sont

vu remettre, chacune, un chèque de 1350 francs.

Le comité tient encore une fois à remercier chaleureusement tous les participants pour leurs dons, leur bonne humeur et surtout leur présence!

■ LE COMITÉ DE LA RANDO GOURMANDE 2023



Chèque Cartons du cœur



Chèque Petites familles

ORVIN

Un rendez-vous à ne pas manquer

Samedi 27 janvier, NARNIA servira ses traditionnelles saucisses au marc au Café chez Marian

Voilà plus de 10 ans que ce rendez-vous annuel de Narnia, organisé dans le but d'aider les enfants défavorisés, est donné dans l'ambiance chaleureuse de ce Café où il fait bon se retrouver entre amis ou en famille.

Grâce à son soutien fidèle et durable, Marian (un des fondateurs de Narnia il y a quelque 30 ans) a

jusqu'alors très largement contribué à la réussite de cet événement saucisses au marc apprécié de beaucoup.

Pour que vive cette belle association, le comité de Narnia a exceptionnellement décidé cette année de soutenir le Café chez Marian et pour ce faire, vous attend nombreux ce 27 janvier. ■ FD

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Avis pour la vente de bois de feu

Comme à l'accoutumée, notre vente de bois de feu en ballot à chercher sur place est ouverte. Plusieurs possibilités vous sont offertes pour la faire:

- des formulaires de commande sont à votre disposition dans la partie inférieure de la boîte aux lettres placée au hangar de la bourgeoisie de Plagne (place des Ecovots);
- glissez le bulletin rempli, dans la partie supérieure de la boîte;
- par courriel à l'adresse contact@bourgeoisieplagne.ch en scannant le formulaire de commande;

- en contactant Grosjean Entreprise forestière Sàrl, les Ferrières 6, 2536 Plagne, info@grosjean-foret.ch, 079 748 80 70.

Nous avons maintenu les prix malgré une hausse de la TVA: 90 francs le stère et pour les non-résidents à 100 francs le stère.

Nous vous remercions de votre confiance en passant commande auprès de la bourgeoisie de Plagne.

■ LE CONSEIL DE BOURGEOISIE DE PLAGNE

SAUGE AVIS COMMUNAUX

Nouvelle école

Commission non permanente

Le conseil municipal de Sauge est à la recherche de membres pour rejoindre le futur groupe de travail qui sera chargé de soumettre aux autorités des solutions pour une nouvelle école.

Toute personne intéressée peut s'adresser à Marion Brandenberger, conseillère municipale en charge des écoles, au 079 776 98 68 ou auprès de Pierre-Alain Grosjean, maire, au 079 411 15 87. ■ CM

Bienvenue!

Juste avant les vacances de fin d'année, le conseil municipal a ratifié l'engagement de Sarah Fritschi, d'Aarberg, pour succéder à Montserrat Dubey au sein de l'administration communale. Agée de 31 ans, la nouvelle employée est au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce avec une expérience de plus de 10 ans en comptabilité. Elle a convaincu les autorités et le secrétariat lors de la journée d'essai qu'elle a réalisée. Bienvenue donc à Sarah Fritschi, que les autorités et ses collègues se réjouissent d'accueillir parmi le personnel communal et à laquelle ils souhaitent beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction. ■ CM



Emploi

La Résidence Les Roches, un établissement médico-social de 49 lits situé à Orvin, recherche pour compléter son équipe

un(e) aide-soignant(e) ou auxiliaire de santé

Vous trouverez sur notre site internet : www.residence-les-roches.ch le profil recherché, l'entrée en fonction ainsi que les personnes de contact. Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature.



La commune municipale de Péry-La Heutte recherche au vu d'un remplacement durant un congé maternité pour son école à journée continue (EJC),

un/e **ASE** (assistant/e-socio éducatif/ive)

Taux d'occupation: 25 %-30 % durée déterminée à partir du 01.03.2024 pour une durée d'environ 7 mois

Horaires (hors vacances scolaires):
Lundi 06h45 – 08h30 et 10h15 – 13h30
Mercredi 10h – 17h45
Jeudi 06h45 – 08h30

Les détails sont disponibles sur le site internet de la commune de Péry-La Heutte, rubrique emploi : <https://pery-laheutte.ch/emplois/>



Mise au concours

En raison d'un départ, la Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste d'

assistant(e) social(e) et curateur(trice) professionnel(le) à 70 % (CDI)

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2024 ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Alexandre Bédard, chef de service, tél. 032 942 44 94.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Assistant/-e sociale/-e », jusqu'au 4 février 2024.



Mise au concours

En prévision du prochain départ du titulaire du poste pour août 2024, le Conseil municipal met au concours le poste d'

administrateur(trice) des finances à 50 %

Entrée en fonction: 1^{er} juin 2024 ou à définir

Votre mandat:

- Gestion autonome des finances communales (impôts, taxes, débiteurs, créanciers, investissements, trésorerie, etc.)
- Clôture des comptes
- Préparation et répondant des audits annuels
- Préparation et établissement des budgets et de la planification financière
- Etablissement des salaires ainsi que de la gestion des assurances sociales
- Etablissement des décomptes TVA
- Gestion du portefeuille d'assurances

Profil souhaité:

- CFC d'employé(e) de commerce avec expérience en comptabilité ou formation supérieure en finances et comptabilité (brevet, diplôme, HEG, etc.)
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels et d'un ERP de comptabilité (ProConcept, un atout)
- Connaissances approfondies des finances publiques
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, discrétion
- Bonne résistance au stress

Nous offrons:

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée dans le cadre d'une petite équipe

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser exclusivement par voie électronique sous postulation@corgemont.ch (regroupé dans un seul document PDF) d'ici au 31 janvier 2024.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administrateur des finances, M. Fabian Burgunder 032 488 10 33.

Votre annonce ici

Délai annonces
mercredi 9h



Restaurant Au Vieux Grenier 2536 Plagne

Cherchons serveuse

Pour le vendredi et samedi soir

Une semaine sur deux

De 17h30 à environ 22h30

J.-D. et D. Grosjean

032 358 15 30 - 079 673 29 29

Ne ratez pas la Perle rare...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

- 50 % !

La Feuille d'Avis

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56

L'avez-vous lue, et relue ?

La Feuille d'Avis,
c'est chaque vendredi

NARNIA



SAUCISSES AU MARC

SAMEDI 27 JANVIER 2024

CHEZ MARIAN (Restaurant du Cerf) À ORVIN

À MIDI DÈS 11h45
LE SOIR DÈS 18h30

Avec animation musicale
le soir par le groupe

PRIX DE L'ASSIETTE : CHF 25.00

INTÉRESSÉ-E ? INSCRIVEZ-VOUS :

• FRANCINE ET CORINNE JEANDREVIN : 032 358 11 89

• CHEZ MARIAN : 078 880 83 69

DÉLAI D'INSCRIPTION : 24.01.24



PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Qu'est-ce qui nous fait courir ? Quel est le moteur d'une vie ? Comment faire pour bien vivre ?

Deux soirées + verre de l'amitié
Haut-Vallon à Renan, le 23 janvier à 19h
Bas-Vallon à Courtelary, le 7 février à 19h

La maîtrise de nos vies reste une priorité fondamentale. Chaque jour, nous devons trouver selon nos situations personnelles, soit l'énergie, la persévérance, la patience, le courage pour continuer.

Et où peut-on trouver les secrets du moteur d'une vie ?

Quelles sont vos expériences en la matière ?

Quelles sont vos questions ?

Une soirée interactive abordera en toute légèreté ces thèmes.

Inscriptions: nadine.marschner@referguel.ch

T. et réseaux 076 611 76 11,

avant le 18 janvier pour Renan
et avant le 31 janvier pour Courtelary

Formation

ceff

SANTÉ-SOCIAL

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCO-PHONE



Délai d'inscription
«Volée septembre 2024»:
25 FÉVRIER 2024

Infirmier/infirmière ES Une formation supérieure orientée vers la pratique

Entamez une formation
d'infirmier/infirmière ES
et devenez un-e professionnel-le
de la santé fortement demandé-e
sur le marché du travail avec:

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

Compte de don: CCP 87-185330-3

epi suisse

Nous sommes là pour
personnes atteintes d'épilepsie

021 729 16 85

info@epi-suisseromande.ch · www.epi-suisse.ch



Consultation en ligne en matière
d'addictions : compétence, sécurité, anonymat
Pour les personnes concernées et leurs proches

Avez-vous besoin d'aide ou avez-vous des questions
concernant la consommation et les addictions ?

Nos conseillères et conseillers spécialisés sont atteignables,
de manière simple et rapide, pour une consultation en ligne
sécurisée, anonyme, gratuite et sans engagement. Où vous
voulez, quand vous voulez.

Fondation Santé bernoise

0800 070 070 (gratuit)

www.safezone.ch/fr/beges

Santé bernoise
Berne Gesundheits



Les tâches réparties à l'Exécutif et les commissions mises à jour

A la rentrée d'après les Fêtes, le Conseil municipal a officiellement ratifié la répartition des tâches en son sein, qu'il avait prévue en fin d'année dernière après l'élection complémentaire.

Dans la foulée, l'Exécutif a validé les représentations permanentes 2024 des autorités, mises à jour comme les commissions diverses. On trouvera ces dernières sur le site internet de la commune.

Voici ici la répartition actuelle des dicastères, en précisant que Bernard Merkelbach a été désigné en tant que vice-maire pour l'année qui vient de commencer. Avec les félicitations de ses pairs.

Mairie

Claude Nussbaumer, maire élu jusqu'au 31 décembre 2026 (remplaçant : Bernard Merkelbach).

Domaines de compétences : administration générale, soit la planification et la coordination des tâches communales, la surveillance de l'administration, l'urbanisme et la surveillance des délais. Relations publiques et communication. Urbanisme-police des constructions et sépulture.

Commissions subordonnées : celles de l'urbanisme et du Segro.

Travaux publics

Bernard Merkelbach, élu jusqu'au 31 décembre 2026 (remplaçant : Claude

Nussbaumer). Fonction de vice-maire en 2024.

Département des travaux publics et de l'éclairage public. Responsabilité du Centre animation jeunesse (CAJ).

Bâtiments municipaux

Fabio Scovino, élu jusqu'au 31 décembre 2024 (remplaçant : Stephan Eicher).

Département des bâtiments publics. Police locale. Protection civile et affaires militaires. Sapeurs-pompiers.

Ecoles

Raffaele Tarantini, élu jusqu'au 31 décembre 2026 (remplaçante : Thérèse Huissoud).

Ecole primaire, Ecole secondaire et Ecole à journée continue (EJC). Bibliothèque scolaire et municipale.

Déchets

Lydia Reymond, élue jusqu'au 31 décembre 2024 (remplaçant : Raffaele Tarantini),.

Gestion, surveillance et organisation du rôle des déchets. Organisation des œuvres sociales. Sociétés, sports. Animation culturelle et embellissement. Buvette du Paradis.

Finances

Stephan Eicher, élu jusqu'au 31 décembre 2024 (remplaçant : Fabio Scovino).



Le Conseil municipal a ratifié en ce début d'année la nouvelle répartition des dicastères, ainsi que la composition des diverses commissions communales

Haute surveillance des finances. Surveillance de l'administration des finances. Haute surveillance de la gestion des assurances. Industries. Promotion économique. Personnel et gestion des ressources humaines.

Service des eaux

Thérèse Huissoud, élue jusqu'au 31 décembre 2026 (remplaçante : Lydia Reymond).

Gestion, surveillance et organisation du service des eaux. Elaboration

et modifications des règlements. Agriculture. ■ CM

Pour plus d'informations au sujet de notre village, visitez notre site internet pery-laheutte.ch

Sur le pont de La Heutte, on s'y rencontre bientôt!



Le retour du soleil sur son pont, La Heutte l'attend impatiemment, qu'il se présente avec ou sans arc-en-ciel

La traditionnelle Fête du pont, ressortie des traditions ancestrales par un duo féminin, puis reprise en main par la Commission d'animation culturelle et d'embellissement, se déroulera cette année le 4 février.

Rappelons que cette manifestation marque le retour du soleil sur le pont du village, lequel se produit chaque 2 février. Cet hiver cependant, les organisateurs ont retardé leur rendez-vous de deux jours, afin de ne pas entrer

en concurrence avec le spectacle très attendu de la société de gymnastique.

De tout, pour tous!

Comme de coutume désormais, cette Fête du pont s'adresse à toute la population locale, toutes générations confondues.

En effet, de 11 h à 17 h (environ), une ambiance chaleureuse régnera sur le pont, avec de quoi se réchauffer le gosier et rassasier sa faim. Au menu

de ce jour festif : vin chaud, boissons sans alcool, raclette sur pain et crêpes d'Agnès.

Pour les plus jeunes, des ateliers seront proposés dès 13 h, où ils pourront s'amuser et confectionner des bricolages.

De surcroît, pour garantir une ambiance du tonnerre, la clique locale des Tütlis se produira à deux reprises, à 11 h 30 et 13 h 30 respectivement.

Alors pas d'hésitation, toutes et tous sur le pont le 4 février! ■ CM

Il est nommé et sera formé administrativement

La Préfecture du Jura bernois a approuvé tout récemment la nomination du premier lieutenant Florian Loriol, en tant que vice-commandant du corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte. Ceci sous réserve que le susnommé suive le cours cantonal

administratif destiné aux commandants, dans les deux ans à venir au plus tard.

Les autorités exécutives félicitent Florian Loriol pour sa nomination et le remercient chaleureusement de son engagement fort au service de la

sécurité des habitants et des biens. Un engagement particulièrement développé dans sa famille, le nouveau vice-commandant étant bel et bien le frère du commandant Olivier Loriol, nommé à ce poste au début de l'année dernière. ■ CM

Vers une expertise des postes de travail

Durant sa séance de la semaine dernière, le Conseil municipal a pris la décision formelle de lancer rapidement une expertise détaillée des postes de travail, sur l'ensemble du secteur technique municipal.

Cette démarche se justifie pleinement par les nombreuses modifications intervenues ces dernières années, et en particulier la forte augmentation du travail de conciergerie induite par la crise sanitaire et les nouvelles habitudes appliquées en matière d'hygiène.

La fonction de responsable technique, ainsi que l'intégralité des tâches

dévolues respectivement aux cantonniers, au fontainier et aux concierges, seront donc analysées en détail par des spécialistes et notamment par l'équipe ad hoc formée par l'Association des cadres communaux bernois.

Cette expertise permettra de chiffrer précisément le besoin en personnel, d'adapter si nécessaire nos effectifs à la situation actuelle dans les divers secteurs et si nécessaire, de mettre au point une nouvelle répartition des tâches entre les deux volets techniques.

■ CM

Marti renonce à son projet

Le Conseil municipal vient d'être informé, par la Préfecture du Jura bernois, que la société Marti Travaux spéciaux SA a abandonné le projet pour lequel elle avait lancé les premières démarches voici une douzaine d'années.

Les autorités relaient cette information à l'attention de la population, en précisant que ladite société renonce

donc à la place de traitement et de valorisation des déchets de chantiers, qu'elle souhaitait créer dans le quartier des Oeuches.

La procédure a conséquemment été rayée du rôle, les opposants en ont été informés également.

■ CM

Nouvelles commissionnaires

La commission des bâtiments communaux est à nouveau au complet. Le Conseil municipal vient en effet d'y nommer officiellement Martine Schütz, laquelle avait postulé à la succession du démissionnaire Olivier Monnier.

La commission de la zone 30 est également à nouveau au complet. Le Conseil municipal vient en effet

d'y nommer officiellement Béatrice Gautschi, laquelle avait postulé à la succession du démissionnaire Stéphane Herren.

Merci aux nouvelles commissionnaires pour leur engagement au service de la collectivité locale.

■ CM



Catholiques

BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes: vendredi 19 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 20 janvier, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 21 janvier, 10h, célébration œcuménique, église réformée du Pasquart, Bienne + 10h, célébration œcuménique, égl. réf. Blanche-Eglise, La Neuveville; mardi 23 janvier, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 24 janvier, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 25 janvier, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 26 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens:** (18-25 janvier); **méditation:** jeudi 18 janvier, 19h à Sainte-Marie (Fbg du Jura 47, 2502 Bienne); **célébration œcuménique:** dimanche 21 janvier, 10h, église réformée du Pasquart, Bienne et, à La Neuveville, à 10h, à la Blanche-Eglise; **conférence de Rosette Poletti:** mercredi 24 janvier, 19h30, centre paroissial de Saint-Nicolas (rue Aebi 86, 2503 Bienne). **Rappel:** les célébrations à Reuchenette-Péry seront désormais réduites à trois messes annuelles: durant le Carême – suivie de la soupe –, le dimanche de Pâques et le jour de Noël. Cette décision sera réévaluée dans un an. **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, communauté.francophone@kathbielbienne.ch, www.up-bienne-laneuveville.ch.

SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier. Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 20 janvier, 18h à Saint-Imier; dimanche 21 janvier, 10h15 au temple de Courtelary, célébration œcuménique dans le cadre de la Semaine de l'unité des chrétiens organisée par la Plate-forme Chrétien.ne.s du Vallon, suivie d'un apéritif-repas pris en commun (chacun apporte un plat à partager); mardi 23 janvier, 9h à Corgémont; jeudi 25 janvier, 19h à Saint-Imier. **Un livre à partager:** vendredi 19 janvier, 19h à Saint-Imier. **Shibashi:** lundi 22 janvier, 19h30 à Corgémont; mercredi 24 janvier, 9h30 à Saint-Imier. **Café partagé:** mardi 23 janvier, 9h45 à Corgémont. **Caté 7, 12 ans:** mercredi 24 janvier, 14h à Saint-Imier; vendredi 26 janvier, 16h30 à Corgémont. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes: samedi 20 janvier pas de messe, dimanche 21 janvier à 10h célébration œcuménique à l'église Les Mottes, jeudi 25 janvier à 9h. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

Evangéliques

CORGÉMONT Eglise pour Christ Semaine de prières: dimanche 21 janvier, 10h. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux: samedi 20 janvier, 13h30. **Célébration œcuménique:** dimanche 21 janvier, 10h au temple de Saingnégier. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

ORVIN Eglise mouvement Culte: dimanche 21 janvier, culte à 10h. Thème: *Eglise 2.0: L'église, dinosaure des temps modernes*, avec Eric Naegle. Programme pour les enfants sur place. **Maison de prière:** mercredi 24 janvier, 20h-21h. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegle 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

SAINT-IMIER

Eglise Evangélique Action biblique Culte spécial JAB: dimanche 21 janvier, 10h. Prédication: Orateur JAB. Les films des camps JAB de la saison 2023 seront présentés durant le culte. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et +):** mercredi 24 janvier, 15h. **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 25 janvier, 12h. **Groupe de jeunes (11-19 ans):** vendredi 26 janvier, 19h. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.**

Eglise Evangélique Méthodiste, La Béthania Caté: samedi 20 janvier à 11h. **Flambeaux La Chaux-d'Abel:** samedi 20 janvier à 13h30. **Culte œcuménique:** dimanche 21 janvier à 10h15 au temple de Courtelary. **Repas pour tous:** jeudi 25 janvier à 12h. **2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteur: Sylvie Guenot, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.**

Eglise le Roc Groupe de jeunes: vendredi 19 au dimanche 21 janvier: week-end de skis ou de bains à Anzère (Valais). Une vie 100% à vivre! Infos Auréanne: 079 625 06 85. **Célébration en commun:** dimanche 21 janvier à 10h15 à l'église réformée de Courtelary, activité pour les enfants. Suivi d'un apéro. **Rendez-vous de prières:** lundi 22 janvier à 19h45. **Quartier Libre:** samedi 27 janvier de 14h30 à 16h30, une animation pour les enfants de 6 à 12 ans. Lieu: Ancien buffet de la gare à Saint-Imier. Gratuit et sans inscription. Infos: Renate 079 662 04 76. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.eglisero.cormoret.ch.**

Eglise néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 21 janvier, 9h30. **Jeunesse:** dimanche 21 janvier, 11h30 à Yverdon-Bains. **Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

SONCEBOZ-SOMBEVAL Eglise évangélique du Pierre-Pertuis Culte: dimanche 21 janvier à 10h. A 11h, message biblique: *Le fondement de la confiance* Psaume 27, Benoit Pfister. **Rencontre de prière:** mardi 23 janvier, 20h. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

TRAMELAN

Armée du Salut Célébration œcuménique: dimanche 21 janvier, 10h à la chapelle des Mottes. Message: Pascal Donzé et Daniele Zagara. **Prière 29B12:** lundi 22 janvier, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière:** mardi 23 janvier, 9h. **Repas pour tous:** jeudi 25 janvier, 12h. **KT, instruction biblique pour jeunes:** jeudi 25 janvier, 18h. **Danse, 14 ans et plus:** jeudi 25 janvier, 19h30. **Parcours Alphasive:** vendredi 26 janvier, 19h. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Officier (pasteur): Pascal Donzé, 032 487 44 37, 077 404 80 94, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diams.leiber@hispeed.ch. https://tramelan.armeedusalut.ch.**

Eglise Evangélique Baptiste, Oratoire Culte: dimanche 21 janvier à 10h en commun aux Mottes. **Etude biblique:** mardi 23 janvier à 20h. **Groupe d'ados:** mercredi 24 janvier à 16h Moutier-Tramelan-Court. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoire-tramelan.ch.**

Eglise évangélique du Figuier Rencontre de prière: vendredi 19 janvier à 20h. Au Figuier, dans le cadre de la Semaine Universelle de Prière du Réseau Evangélique. **Culte:** dimanche 21 janvier à 10h. Culte œcuménique en commun avec d'autres églises de Tramelan dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. A l'Eglise Mennonite des Mottes. **Louange pour tous:** lundi 22 janvier à 19h30. Au Figuier. **Etude biblique:** jeudi 25 janvier à 20h. Sur le thème: Comment entretenir notre relation personnelle avec Dieu; les 10 commandements. Via zoom. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedefiguier.ch.**

Eglise Evangélique Mennonite du Sonnenberg Célébration œcuménique: dimanche 21 janvier à 10h aux Mottes, garderie, groupe juniors **Culte:** lundi 22 janvier à 15h au home Les Lovières. **Moment de prière et de silence:** mardi 23 janvier à 13h30 à la rue des Prés **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

CORGÉMONT-CORTÉBERT Paroisse réformée de l'Erguël Prochain culte: dimanche 21 janvier, à 10h15, à Courtelary, pour la semaine de l'unité des chrétiens. **Graines de sens (éveil à la foi pour les 0-6 ans et leur famille):** vendredi 20 janvier, de 15h à 17h, à la cure de Courtelary. **Groupe de prière œcuménique:** mercredi

24 janvier, à 19h15, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.**

COURTELARY-CORMORET Paroisse réformée de l'Erguël Célébration œcuménique de la plateforme Chrétiens du Vallon pour la semaine de l'unité: dimanche 21 janvier à 10h15 au Temple. Voir la rubrique de la collaboration des paroisses. **Graines de sens (0-6 ans avec parents):** prochaine rencontre le 20 janvier de 15h à 17h à la Maison de paroisse de Courtelary, Les Ramées 1. Thème du programme *Fais ta valise!* Inscription auprès de Maëlle Bader. **Coin enfants:** disponible durant les célébrations à l'église. **Ramées 1 et/ou rue du Temple 12 et/ou 2, 2608 Courtelary, et/ou chemin de la Borcaire 3, 2612 Cormoret. Pasteure: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Visite: contactez la pasteure. Location de la salle de paroisse: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch.**

ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Cultes: dimanche 21 janvier, célébration œcuménique à Courtelary, 10h15. Activité pour les enfants durant la célébration. Les membres des différentes communautés sont invités à amener un petit quelque chose à manger pour l'apéritif qui suivra la célébration. Dimanche 28 janvier, Cult'Une Place pour toi (Caté) à La Ferrière, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: 1^{er} février. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.**

LA FERRIÈRE Paroisse réformée de l'Erguël Culte: célébration œcuménique, voir rubrique en de la collaboration. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteure. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. **📱📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.****

RENAN Paroisse réformée de l'Erguël Culte œcuménique: dimanche 21 janvier, 10h15 à Courtelary, voir sous la collaboration des paroisses. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch.**

RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes: dimanche 21 janvier, 10h, en l'église de Vauffelin. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpillot. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les paroisses catholiques. Offrande en faveur de la société biblique suisse. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 7 février, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription obligatoire auprès de Corinne Danz, tél. 079 322 89 29. **Catéchisme:** 7H et 8H: lundi 22 janvier, 17h-19h30, salle de paroisse, Péry. 10H: vendredi 26 janvier, 18h-21h, Le Vide, à la Source à Bienne. Samedi 27 janvier, 8h30-15h, Le Vide, Orvin et Develier. **Fruits TerrEspoir:** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 8 février. Livraisons le 21 février à Péry, le 22 février à Orvin. **A votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85**

(lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. **Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.**

SAINT-IMIER Paroisse réformée de l'Erguël Cultes: dimanche 21 janvier, célébration œcuménique à Courtelary, 10h15. Préavis: dimanche 28 janvier, Cult'Une place pour toi à La Ferrière, 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée, jusqu'au vendredi midi. Déplacement des cultes à la cure durant les mois de janvier, février et mars. **Respiration:** reprise le 24 janvier. Petit moment de recueillement et d'échange, le mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin. **Jardin de la cure:** pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 30 janvier, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Plan annuel des cultes:** disponible sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58. Vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention *crise humanitaire Arménie*. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **A disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.**

SONCEBOZ-SOMBEVAL Paroisse réformée de l'Erguël Prochain culte à Sonceboz: dimanche 25 février. **Aînés:** le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.**

SONVILIER Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 21 janvier, célébration œcuménique à 10h15 au temple de Courtelary.

Voir la rubrique de la collaboration. **Graines de sens (pour les enfants de 0 à 6 ans):** samedi 20 janvier de 9h à 11h à la cure de Saint-Imier (rue de la Cure 1), deuxième rencontre de l'année sur le thème *Fais ta valise!* **Rue de la Cure 6 et/ou La Ruelle 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.**

TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst: am 21. Januar um 10 Uhr in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili. **Begegnungsnachmittag:** am 26. Januar um 14.30 Uhr in Moutier, Sitzturnen. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

TRAMELAN Paroisse réformée Célébration œcuménique: dimanche 21 janvier, 10h, Eglise Mennonite, Les Mottes, Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 68 14. **Semaine universelle de prière:** vendredi 19 janvier, 20h, Eglise Evangélique du Figuier, Grand-Rue 116. **Ciné-Spirit:** mardi 23 janvier, 20h, cinématographe Tramelan, *Breakthrough - De l'autre côté* (2019) de Roxann Dawson. Un drame adapté d'un roman autobiographique où un adolescent se noie et revient miraculeusement à la vie après 45 minutes. Chaque film est présenté avant la projection et est commenté ensuite avec un moment de partage pour les personnes qui le souhaitent. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès de la direction des homes. **Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Jean Louck Louck Talom, 077 512 68 98, jean.louck@par8.ch. Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch.**

VILLERET Paroisse réformée de l'Erguël Moment méditation et prière: mardi 9 janvier à 7h à la cure. Ouvert à tous, un petit temps de recueillement pour commencer la journée. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.**

Témoins de Jéhovah

SAINT-IMIER Réunions: mardi 19h15 et samedi 17h. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**

Réclame



Car la précarité en Suisse est souvent invisible.



Montrez votre solidarité avec les personnes dans le besoin près de chez vous. Soutenez le Secours d'hiver.

Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich
IBAN CH68 0900 0000 8000 8955 1



Votre don en bonnes mains.

Faites un don avec TWINT!



Scannez le code QR avec l'app TWINT



Confirmez le montant et le don



FSG PÉRY

Soirée théâtre

Bonne nouvelle pour les amateurs de rire et de théâtre, le Groupe Théâtral de Court revient à Péry le 24 février pour nous présenter la pièce *Silence, on tourne!*

C'est à 20h30 au Centre communal que le rideau va s'ouvrir sur une pièce comique et divertissante qui se déroule dans les coulisses d'un tournage de film. Une cantine vous permettra de vous désaltérer et de combler les petits creux. Nous nous réjouissons par avance de partager ce moment de détente et de convivialité avec vous.

■ FSG PÉRY

Samedi 24 février à 20h30

Prix des places: 20 francs

Réservation obligatoire

au 032 485 18 94

ou au 079 506 98 68

CARTEL DES SOCIÉTÉS PÉRY-LA HEUTTE

Assemblée générale

Tous les représentants des sociétés membres du Cartel ainsi que les autorités communales et les responsables des locaux et du matériel, sont invités à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le lundi 22 janvier à 20h à la salle polyvalente de l'ancien collège de Péry. Cordiale invitation à toutes et tous.

■ LE COMITÉ

FSG CORTÉBERT

Silence, on tourne!

Représenté par le groupe théâtral de Court

Comédie en 2 actes de Patrick Haudecœur et Gérard Sibleyrans, mise en scène par André Christe.

Silence on tourne est une pièce de théâtre comique et divertissante qui se déroule dans les coulisses d'un tournage de film.

■ DB

Samedi 17 février à 20h30

Salle polyvalente de Cortébert

Réservations en ligne uniquement sur:

www.theatredecourt.ch

Se recommande: FSG Cortébert

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS COMMUNAUX

Sur la route en hiver: être vu est capital!

Les autorités relaient, à l'attention de la population, un appel à la prudence que lui a adressé le TCS, en exhortant les usagers de la route à prendre en compte l'augmentation du risque d'accident durant la saison hivernale, ceci par manque de luminosité notamment

Portez des vêtements réfléchissants

Dans l'obscurité et par temps de neige ou de pluie, les automobilistes détectent à 140 mètres les personnes portant un vêtement réfléchissant. La distance tombe à 40 mètres avec une personne habillée en clair, et à 25 mètres avec une personne habillée en foncé. Une voiture qui roule à 50 kmh sur route mouillée et qui freine parcourt encore 55 mètres avant de s'arrêter.

Il est donc vivement conseillé aux piétons et piétonnes de porter des vêtements clairs ou réfléchissants lors de tout déplacement en extérieur.

Attention à l'arrière du véhicule!

Les automobilistes qui roulent simplement avec les feux de circulation diurnes allumés en cas de mauvaise visibilité doivent garder à l'esprit que l'arrière des voitures n'est



généralement pas éclairé. Pour cette raison, il est important d'allumer les feux de croisement et non uniquement les feux diurnes lorsque la luminosité est faible.

En pratique, si le mode automatique est activé, le conducteur n'a pas besoin

de passer lui-même en feux de croisement chaque fois que la nuit tombe ou qu'il traverse un tunnel. Toutefois, les éclairages automatiques ne réagissent qu'aux variations de luminosité. Lorsque le brouillard, un dégagement de fumée ou des intempéries gênent la visibilité, mais que la luminosité ne change pas, l'allumage automatique des phares ne se déclenche pas. Dans ce genre de situation, il est donc impératif d'allumer soi-même ses feux de croisement, même si le mode automatique est activé.

Rappel: l'utilisation des phares antibrouillard avant et arrière n'est autorisée que si la visibilité est inférieure à 50 mètres pour cause de brouillard, de neige ou de forte pluie.

Sur deux roues aussi

Les cyclistes ont l'obligation d'allumer l'éclairage de leur vélo en cas de mauvaise visibilité et dans l'obscurité. De jour comme de nuit, vélos et trottinettes électriques doivent toujours rouler phares allumés.

Bien que l'allumage des feux avant soit obligatoire en journée pour les vélos et les trottinettes électriques, un sondage effectué en 2022 a révélé que seul un tiers des conducteurs et conductrices de trottinettes électriques respecte cette obligation.

Du côté des vélos électriques lents (25 kmh), 76% des cyclistes obéissent à la règle. La proportion atteint 91% chez les conducteurs et conductrices de vélos électriques rapides (45 kmh). ■ CM/TCS



La sécurité, sur les chaussées hivernales, passent notamment par du matériel réfléchissant

Vous déménagez? L'électronique vous assiste!

Depuis le 1^{er} février prochain, le contrôle des habitants de la Commune de Sonceboz-Sombeval sera relié au système d'annonce électronique du changement d'adresse.

Dès cette date, tous les habitant(e)s qui déménageront, que ce soit à l'intérieur de la localité ou pour une destination extérieure, pourront donc signaler leur changement d'adresse via le site edemenagement.swiss. Un lien direct sera d'ailleurs installé sur le site internet de la Municipalité (www.sonceboz.ch), lequel vous conduira illico au bon endroit.

A signaler que les personnes qui préfèrent se rendre au contrôle des habitants pourront toujours le faire. Rappelons que selon la loi fédérale, tout changement d'adresse doit impérativement être signalé aux autorités communales dans un délai de quatorze jours suivant le déménagement. ■ CM

CORGÉMONT AVIS COMMUNAUX

Statistiques 2023

Habitants selon état civil

Marié: 789 personnes. Veuf: 89 personnes. Divorcé: 155 personnes. Célibataire: 807 personnes. Partenariat enregistré: 4 personnes. Total: 1844 personnes.

Habitants selon confession

Protestant: 629 personnes. Hors religion reconnue: 810 personnes. Catholique romain: 391 personnes. Catholique chrétien: 14 personnes. Total: 1844 personnes.

Pyramide des âges

2014-2023: 194 personnes. 2004-2013: 254 personnes. 1994-2003: 156 personnes. 1984-1993: 241 personnes. 1974-1983: 253 personnes. 1964-1973: 269 personnes. 1954-1963: 205 personnes. 1944-1953: 157 personnes. 1934-1943: 91 personnes. 1924-1933: 23 personnes. 1914-1923: 1 personne. Total: 1844 personnes.

Habitants selon nationalité

Suisses: 1553 personnes. Etrangers: Afghanistan, 1 personne; Albanie,

1 personne; Algérie, 1 personne; Allemagne, 15 personnes; Angola, 4 personnes; Belgique, 10 personnes; Bosnie et Herzégovine, 2 personnes; Brésil, 1 personne; Cambodge, 1 personne; Cameroun, 3 personnes; Chili, 1 personne; Chine, 1 personne; Côte d'Ivoire, 2 personnes; Erythrée, 2 personnes; Espagne, 11 personnes; Etats-Unis, 1 personne; Finlande, 1 personne; France, 84 personnes; Hongrie, 1 personne; Irak, 1 personne; Italie, 47 personnes; Japon, 1 personne; Kosovo, 8 personnes; Lituanie, 1 personne; Madagascar, 1 personne; Maroc, 2 personnes; Mexique 1 personne; Pays-Bas, 5 personnes; Pologne, 7 personnes; Portugal, 44 personnes; République dominicaine, 6 personnes; Roumanie, 4 personnes; Royaume-Uni, 2 personnes; Russie, 2 personnes; Serbie, 2 personnes; Slovaquie, 1 personne; Tchèque, 1 personne; Thaïlande, 3 personnes; Turquie, 3 personnes; Ukraine, 5 personnes; Yémen, 1 personne; total étrangers, 291 personnes. ■ CM

INFO-ENTRAIDE BE BIENNE

Un nouveau groupe de parole pour personnes divorcées voit le jour

Le centre de consultation d'Info-Entraide BE à Bienne accompagne la création d'un nouveau groupe d'entraide sur le thème du divorce. La première rencontre du groupe aura lieu le 8 février. L'offre gratuite s'adresse aux personnes divorcées souhaitant un espace d'écoute et de partage.

Divorcer peut engendrer de nombreux changements dans plusieurs domaines de vie. Cette nouvelle situation soulève également beaucoup de

questions, notamment au sujet de la procédure elle-même, des enfants, des finances, du logement ou du futur en général.

Le nouveau groupe de parole permet aux personnes divorcées de se soutenir mutuellement et de partager leurs expériences pour mieux faire face à cette nouvelle étape de leur vie.

La première rencontre aura lieu le 8 février à Bienne. L'heure et le lieu de rencontre exacts seront communiqués lors de l'inscription. La participation est gratuite et les personnes participantes seront libres de choisir la fréquence et le lieu des futures rencontres.

Les personnes intéressées à participer au groupe peuvent contacter Info-Entraide BE au 0848 33 99 00 du lundi au jeudi. ■ INFOENTRAIDE BE

Pour de plus amples informations sur les groupes actuellement en cours de création: infoentraide-be.ch

Info-Entraide BE est le point de contact pour l'entraide autogérée dans le canton de Berne. L'objectif d'Info-Entraide BE est de réunir grâce à l'entraide autogérée des personnes qui vivent des situations similaires afin de leur permettre une meilleure qualité de vie. Outre le conseil et la mise en relation, la mission de l'association est également de sensibiliser et d'informer le public sur le thème de l'entraide. Dans ses quatre centres de consultation à Berne, Thoune, Bienne et Berthoud, Info-Entraide BE propose les prestations gratuites suivantes:

- information et conseil sur le thème de l'entraide et des groupes d'entraide;
- mise en contact et réseautage avec des groupes d'entraide;
- soutien et accompagnement lors de la création de nouveaux groupes d'entraide;
- conseil aux groupes d'entraide en cas de questions et de défis.

Info-Entraide BE est mandatée par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne.

Permanence téléphonique: du lundi à jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, 0848 33 99 00 info@infoentraide-be.ch, www.infoentraide-be.ch.

AVIS MORTUAIRE



L'Association des Petites Familles du Jura bernois
à la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Claude Chappatte**

papa de M. Frédéric Chappatte, vice-président de l'Association.
Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, notre profonde sympathie
ainsi que nos sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

Le Syndicat pour l'alimentation en Eau potable de la Montagne
du Droit à la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Philippe Brunner

Ancien président et fontainier de notre syndicat
Nous garderons de Jean-Philippe le souvenir reconnaissant
et ému d'un collègue et ami très dévoué.
Nos sincères condoléances à la famille.

AVIS MORTUAIRE

*Une personne chère ne nous quitte jamais.
Elle vit au plus profond de notre cœur et
pour la revoir, il suffit de fermer les yeux.*

Ses filles: Sonja et Jean-Claude Mettchez-Marti à Bienne
Ursula Lüthi-Marti à Bienne
Monique et Werner Duppenenthaler-Kobel à Cortébert

Ses petits-fils et son arrière-petit-fils:
Julien Mettchez et Jordan à Bienne
Sven Lüthi à Bienne

Ses sœurs, ses frères et leurs familles en Allemagne et en Angleterre
Ses belles-familles Marti, Kobel et Mercier
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère

Kaethe (Katy) Kobel-Marti

« Mémé »

qui s'est endormie sereinement dans sa 86^e année entourée de sa famille.
Cortébert, le 9 janvier 2024
Résidence Les Bouleaux, Corgémont
Adresse de la famille: Monique Kobel, Les Poiriers 2, 2607 Cortébert
Selon son désir, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille
et des proches.
Merci beaucoup à la direction et à l'ensemble du personnel du home Les
Bouleaux pour leur extrême gentillesse et leur précieux soutien.
Si vous souhaitez honorer sa mémoire par un don, merci de penser à la
caisse de loisirs de la Résidence des Bouleaux à Corgémont:
IBAN CH32 0624 0575 1102 8450 2, mention Katy

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

C'est d'une manière émouvante que vous avez honoré
la mémoire de notre cher époux et papa

Alain Grünenwald

Nous avons été touchés par vos marques de sympathie.
Un geste, une parole, une présence, autant de témoignages
qui nous ont réconfortés.

Nous vous remercions sincèrement de votre message,
de votre envoi de fleurs ou de votre don.

Corgémont, janvier 2024

La famille

AVIS MORTUAIRE

*Dans l'espoir d'un au revoir, que ton repos
soit doux comme ton cœur fut bon.*

Sa compagne: Chantal Huguenin
Ses enfants: Sébastien Brunner
et sa compagne Dominique Maradan
Marjorie et Raphaël Bürgi-Brunner
Et leur maman Josiane Brunner

Ses petits-enfants: Elise, Maylie, Enzo
Les enfants de sa compagne: Vanda, Maïck et Tiffany
et leur fille Kalista,
Vivianne et Adrien

Ses sœurs: Rose-Line et Werner Steiner,
leurs enfants
Martine et Jean-Daniel Treuthardt,
leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du
décès de

**Monsieur
Jean-Philippe Brunner**

qui nous a quittés dans sa 63^e année après une pénible maladie
combattue avec beaucoup de courage.

La Ferrière, le 14 janvier 2024

Adresse de la famille: Chantal Huguenin
Rangée des Roberts 45
2333 La Ferrière

La cérémonie d'adieu a eu lieu mercredi 17 janvier en la Collégiale de
Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés à la ligue suisse contre
le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Pourquoi moi ? Doit se dire en tombant la première feuille que l'arbre
lâche dans le vent tourbillonnant de l'automne...*

Catherine et Bernd, Michèle, Patrick, Jordan et Melanie, Joséphine
et Olivier ainsi que tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé ont
la profonde douleur de vous faire part, le 5 janvier à l'aube de son
58ème anniversaire, du décès de

André Brüggimann

Emporté par une cruelle maladie supportée avec beaucoup de
dévotion et un courage exemplaire, il laisse dans le deuil ses très
chers sœurs, frère, beau-frère, neveu et filleul, nièce et amis.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église de Vauffelin dans l'intimité.

Adresse : Famille Brüggimann, Rue du Pâturage 1, 2603 Péry

Un merci particulier à Geneviève et Patricia pour leur engagement
et leur précieux soutien ainsi qu'au personnel de Sasdoval et à celui
de l'hôpital de St-Imier pour leurs bons soins.

Un grand merci au pasteur Gilles Bourquin pour son écoute et ses
paroles réconfortantes et à l'entreprise François Vorpe pour son
accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

REMERCIEMENTS

Une présence,
un sourire,
une fleur,
un message,
un don,

pour chacun de ces gestes exprimés lors du décès de

**Monsieur
Alessio Antonini**

sa famille vous remercie de l'avoir réconfortée
par votre amitié et votre sympathie.

Saint-Imier, janvier 2024



Réclame

JURA BERNOIS TOURISME

Prochaine visite aux lanternes

Histoire et architecture à La Neuveville, suivies d'une fondue



Suite au succès de l'offre durant l'hiver 2022-2023, Jura bernois Tourisme propose à nouveau cette année aux habitants, visiteurs, hôtes et à toute personne intéressée des visites guidées publiques de La Neuveville aux lanternes suivies d'une fondue dans l'un des restaurants de la cité médiévale. C'est l'occasion parfaite de découvrir les trésors d'architecture et d'histoire cachés que recèle la commune du bord du Lac de Biene.

La prochaine visite aura lieu le samedi 3 février à 18h, en français. La visite sera suivie d'une fondue au fromage.

Le rendez-vous pour le départ de la visite est fixé devant le bureau de l'Office du Tourisme de La Neuveville (rue du Marché 4). La visite guidée dure 1h30.

L'inscription est obligatoire jusqu'à 24 heures avant la visite (maximum 20 personnes) via le site internet: www.j31.ch/F853 ou dans les bureaux d'accueil touristique de La Neuveville et Saint-Imier. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme Sonceboz).

JURA BERNOIS TOURISME

Visites pour les groupes

Il est toujours possible d'organiser une visite guidée sur demande pour les groupes.

Renseignements:

Jura bernois Tourisme Sonceboz (032 494 53 43) ou info@jurabernois.ch

Programme 2024

- 3 février à 18h: New Croix Blanche (français)
- 16 février à 18h: Mille-Or (allemand)

Tarifs

- Adultes: 39 francs
- Enfants de 2 à 12 ans: 29 francs

LES PLÉIADES DE SAINT-IMIER

Un événement à ne pas manquer

Qu'y a-t-il de commun entre l'astronomie et la gastronomie? A priori, rien, si ce n'est qu'une seule lettre permet de passer de la connaissance de ce qui nous entoure de près et de très loin aux plaisirs de la table. Et pourquoi ne pas expérimenter ce constat dans un seul et même repas-spectacle unique, poétique et gustatif, et l'occasion pour l'Observatoire de Mont-Soleil et pour les Pléiades de Saint-Imier de sortir de leurs murs et de se faire connaître sous l'égide de l'AMACC (Association Musique, Arts, Culture, Cormoret).

Pour le plaisir de vos papilles et de vos pupilles, laissez-vous guider dans l'espace et dans le temps par les rencontres du Petit Prince entre autres avec un Roi sans sujet, ou un businessman qui compte pour compter ou encore quelqu'un œuvrer pour le bien des autres en allumant et éteignant les réverbères d'une minuscule planète dans d'autres mondes que son astéroïde natal.

Un événement alliant astronomie et gastronomie

La projection d'images et vidéos astronomiques commentées, accompagnées d'un volet théâtral et musical, constituera l'animation de la soirée.

La partie gastronomique, servie sous une voûte étoilée et florale originale et spectaculaire, fera la part belle à des prestataires proches (Grand Chasseral) et leurs produits renommés.



Salle polyvalente, Cormoret, samedi 9 mars, apéro dès 18h, repas à 19h30
Prix, réservations et renseignements à voir dans l'annonce



JV

RECETTE D'ICI

Tortillas

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



INGRÉDIENTS

Tortillas

- 500 g farine fleur
- 2 cc poudre à lever
- 2 cc sel
- 2,5 dl eau
- 6 cs huile neutre

Sauce guacamole

- 2 avocats
- 1 limette bio
- le zeste râpé et 1 cs de jus
- 1 gousse d'ail
- ½ cs d'huile d'olive
- 2 brins de menthe poivrée
- ¼ cc sel
- Poivre

Sauce au yogourt

- 1 pot de yogourt grec (180 g)
- Ciboulette
- Ail des ours (facultatif)
- Maggi
- Sel
- Poivre
- Ail en purée ou haché finement
- Zeste ou jus de citron

PRÉPARATION

Tortillas: mélanger la farine, la poudre à lever et le sel et faire la fontaine. Verser l'huile et l'eau tiède. Pétrir en une pâte souple. Laisser reposer 30 minutes au réfrigérateur. Former 14 à 20 boules, étaler finement. Cuire à sec à feu doux dans une poêle 2 min de chaque côté.

Garnir au gré de vos envies avec de la viande, des légumes cuits ou frais, de la salade, des sauces. Deux recettes de sauce pour vous faire envie.

Sauce guacamole: mixer les avocats avec tous les autres ingrédients. Conservation quelques jours.

Sauce au yogourt: mélanger tous les ingrédients. Conservation quelques jours.



CORMORET AVIS COMMUNAUX

Petits permis de construire

Après les formalités d'usage, des petits permis de construire ont été accordés à: Martine Meyer, chemin du Torrent 4, parcelle 169, zone H 2, pour l'installation d'une pompe à chaleur; Marie-Pierre Müller, chemin du Torrent 8, parcelle 599, zone H 2, pour l'installation d'une pompe à chaleur.

CM

ERRATUM

Dans le premier numéro de l'année 2024 du présent journal s'est malheureusement glissée une coquille. Dans l'article sur le mouvement de la population 2023, la photo parue était une prise de vue du village de Villeret et non de Cormoret. La rédaction présente toutes ses excuses aux citoyens et citoyennes du village de Cormoret pour cette regrettable erreur.

FADC



Une commune dynamique tournée vers l'avenir

Au 1^{er} janvier 2024, Saint-Imier comptait 5108 habitants contre 5151 un an plus tôt. Cette légère diminution de 43 âmes ne reflète pas le dynamisme de la cité qui a vu se concrétiser plusieurs projets en vue d'attirer de nouveaux habitants, et de donner envie à ceux qui y résident d'y rester. Le Conseil municipal soigne particulièrement l'attractivité de la cité imérienne, riche en institutions et services offerts à la population.

Une piscine extérieure flambant neuve, la construction d'un hôtel, de nombreux services offerts à la population, des infrastructures et institutions en lien avec la formation, la culture et la santé, un cadre naturel privilégié disposant des commodités rendant la vie agréable, des aménagements urbains durables: les arguments ne manquent pas pour vivre à Saint-Imier! Des atouts que le Conseil municipal entend mettre en lumière.

Une population relativement stable

En 2023, la bourgade a perdu 52 résidents suisses et a comptabilisé 9 étrangers de plus. Le nombre des naissances (44 contre 52 en 2022) a une fois encore été inférieur à celui des décès (52 contre 82).

Parmi les 5108 habitants, 167 résident aux Pontins (-3), 171 à Mont-Soleil (+9) et 40 au Cerneux-Veusil (-4). Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2403 (47.05 %, -20)



Depuis 1999, la population de Saint-Imier a progressé d'un peu plus de 10 %

pour 1798 personnes mariées (35.20 %, -4), 592 divorcés (11.60 %, -9), 304 veufs (5.95 %, -8), 5 partenariats enregistrés (0.09 %, -4) et 6 partenariats annulés (0.11 %, +2). Au nombre de 2566 (50.23 %, -40), les femmes restent de peu majoritaires.

Durant l'année écoulée, 19 habitants (-25) ont obtenu la nationalité suisse; 15 personnes (-23) ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire ainsi que 4 (-2) par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1614 habitants, soit 31.6 % de la population totale. Elle se répartit en 79 nationalités différentes (+5). Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 429 ressortissants (+5), suivi de la France (229; +4) qui devance l'Italie (198; -6) pour la cinquième année consécutive.

Une commune dynamique

Le Conseil municipal a une vision de l'avenir positive. L'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises est

un axe prioritaire pour la Municipalité. Durant sa législature, il va continuer de mettre en lumière le dynamisme et l'attractivité de la cité, et à se pencher sur des projets d'envergure, tels que l'ouverture de la nouvelle Migros, le développement touristique à Mont-Soleil ou le réaménagement du Plateau-de-la-Gare. Les nombreuses prestations offertes à la population continueront d'être au cœur des préoccupations. Ceci sans compter sur la tenue du prologue du tour de Romandie en 2025, la dynamisation du centre-ville ou encore l'ouverture du Circuit secret qui ne manqueront pas d'attirer de nombreux touristes.

Le Conseil municipal se réjouit d'accueillir de nouveaux habitants et de donner envie à ses résidents de rester en terre imérienne, où l'on s'y sent si bien. ■ CM

SAINT-IMIER

Euro 2024 à Saint-Imier

En 2013, nous avons créé un comité qui avait pour but d'organiser un événement sur la place du Marché à Saint-Imier à l'occasion des mondiaux et Euro de football. Les sociétés de Saint-Imier et environs étaient invitées à reprendre la gestion d'une des soirées avec un résultat financier favorable à leur trésorerie.

Nous avons ainsi mis sur pied les éditions 2014 et 2018 des mondiaux de football et avons projeté d'en faire de même pour l'Euro 2020, finalement repoussé en 2021.

Vu les contraintes liées à la pandémie du covid, nous avons dû renoncer à organiser notre manifestation, mais avons prévu de nous remettre au travail pour l'Euro 2024.

En février 2023, le FC et le HC, qui avaient organisé la diffusion des rencontres du mondial au Qatar à la salle de spectacles, ont annoncé qu'ils allaient organiser conjointement un événement pour l'Euro 2024.

Nous avons, à de nombreuses reprises, demandé une entrevue afin de discuter d'une éventuelle collaboration pour l'organisation de l'événement prévu pour 2024. Malheureusement, aucun des présidents ou membres des comités du HC et du FC, que nous avons contactés, n'a jamais répondu à nos sollicitations. Lors d'une récente assemblée, nous avons dès lors pris la décision de dissoudre notre groupe et d'affecter le capital restant aux associations *Noël ensemble* et *Table couvre-toi*. Nous tenons ici à remercier nos fidèles sponsors, la municipalité, ainsi que les personnes qui se sont investies lors des manifestations organisées en 2014 et 2018.

Que ce soit les personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des soirées, les personnes qui ont œuvré à l'organisation ou encore les membres de notre association, tout le monde a passé des moments conviviaux et conserve, nous en sommes sûrs, de lumineux souvenirs de ces soirées.

■ LE COMITÉ D'ORGANISATION

Essai de traçage hydrogéologique à Mont-Soleil

Un essai de coloration, qui consiste à injecter un traceur dans le sol, a été réalisé le 17 janvier dans la région de Mont-Soleil par un bureau spécialisé en hydrogéologie. Le but de ces recherches est de mieux connaître les déplacements de l'eau dans le sous-sol jusqu'aux sources présentes dans le vallon de Saint-Imier. Les principaux points d'eau régionaux seront suivis durant plusieurs semaines afin de détecter la présence éventuelle de traceur. Comme il ne sera toutefois pas possible de surveiller l'ensemble des sources, les personnes qui observeraient une coloration verte fluorescente dans les eaux sont priées de noter l'heure et le lieu de leur observation et d'appeler le bureau MFR Géologie-Géotechnique SA au 058 220 38 55. ■ CM

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER

Un Noël intergénérationnel qu'ils n'oublieront pas de sitôt

Les fêtes de fin d'année ont pris une teinte spéciale à Saint-Imier, alors que les élèves de l'école primaire ont partagé un moment précieux et empreint d'émotions au sein du Home La Roseraie. Cette initiative intergénérationnelle a été marquée par un échange chaleureux et une connexion profonde entre les jeunes élèves et les résidents.

Accompagnés de leurs enseignants, les enfants ont eu l'opportunité de rencontrer les résidents du Home La Roseraie pour partager des instants de convivialité et de complicité, créant ainsi des liens intergénérationnels forts et mémorables. En effet, les élèves des classes de 8H avaient préparé un questionnaire pour faire connaissance avec les résidents. Les questions étaient de tous genres allant de: *Quelle est votre couleur préférée?* à *Faisiez-vous des bêtises à l'école?* L'objectif était double: offrir aux résidents un moment de partage et de joie, tout en permettant aux élèves de découvrir et d'apprendre de l'expérience précieuse des aînés.

Lors de cette rencontre touchante, les élèves ont eu l'occasion d'écrire des cartes de Noël spécialement conçues pour les résidents. Chaque carte était soigneusement composée d'un petit poème empreint de tendresse et d'un message chaleureux de Noël et de remerciement. Les élèves se sont inspirés des notes qu'ils avaient prises afin



que chacun de leurs mots transmette leur gratitude et leur souhait sincère pour cette période festive.

En retour, les résidents ont accueilli les élèves avec une grande bienveillance et générosité, offrant non seulement leur précieuse expérience, mais aussi de petits cadeaux pour exprimer leur gratitude aux enfants. Ce geste a profondément touché les jeunes participants, qui sont repartis avec des souvenirs précieux et le sentiment d'avoir illuminé le Noël de ces personnes pleines de sagesse.

Cette expérience intergénérationnelle a non seulement enrichi le Noël des résidents du Home La Roseraie, mais a également permis aux élèves de l'école primaire de Saint-Imier de développer leur sens de l'empathie et de la générosité. Cet événement restera gravé dans les mémoires, symbolisant l'importance des liens entre les générations et la valeur inestimable de partager des moments simples et significatifs.

■ LES ENSEIGNANTS DE 8H DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER



MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Vue sur la rue du Midi depuis la terrasse de la Banque Populaire Suisse de Saint-Imier, vers 1930

La banque occupe l'immeuble de la rue du Midi durant plusieurs décennies, avant de déménager à la place du Marché. Le bâtiment sera démolé en 1974 par un bataillon militaire.

On reconnaît les façades de la Brasserie du Boulevard et de l'installateur ferblantier E. Fausel (Midi 9 et 11).

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Famille Charles Girard
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Statistique

Population au 31 décembre 2023

La commune de Sonvilier comptait 1205 habitants, soit une diminution de 12 habitants. Dans le courant de l'année 2023, il a été enregistré 11 naissances, 12 décès, 114 arrivées et 125 départs. La répartition se fait comme suit:

- Sonvilier village: 958 habitants;
- Mont-Soleil: 97 habitants;
- La Chaux-d'Abel: 103 habitants;
- Le Cerneux-Veuil: 3 habitants;
- Montagne de l'Envers: 44 habitants.

Habitants selon le sexe

La commune comptait 606 hommes et 599 femmes.

Nationalité

1046 personnes étaient de nationalité suisse et 159 personnes de nationalité étrangère.

Etat civil

Célibataires: 563 personnes.
Mariés: 476 personnes. Divorcés: 108 personnes. Veufs: 57 personnes.
Partenariat annulé: 1 personne.

Confessions

Protestants: 402 personnes.
Catholiques romains: 242 personnes.
Catholiques chrétiens: 4 personnes.
Hors religion reconnue: 557 personnes. ■ CM

Dépôt de pain

Au regret des Autorités, la boulangerie *Chez Henry* a fermé ses portes définitivement à fin décembre 2023. Les Autorités ont été informées que la Fromagerie Spielhofer a mis sur pied un dépôt de pain dans ses locaux. Depuis le 15 janvier, du pain dans un

assortiment simple est disponible. Sur commande, d'autres produits de boulangerie peuvent être réservés. Le Conseil communal remercie la Fromagerie pour sa réactivité et sa collaboration afin d'offrir cette prestation au village. ■ CM

Epicerie Le Dépanneur

Les Autorités ont appris la fermeture définitive de l'épicerie à fin janvier 2024 et regrettent cette situation. La Municipalité est actuellement en discussion avec la Poste pour trouver une nouvelle solution afin de continuer à offrir des services postaux à Sonvilier. A noter que la distribution du courrier ne subit aucun changement.

Dans l'intervalle, dès le 1^{er} février vos envois avisés seront à retirer à la filiale postale de Saint-Imier, rue Agassiz 1, où vous pourrez également effectuer toutes vos prestations postales. Il sera par ailleurs également possible de réaliser ces opérations postales à la filiale en partenariat de Renan, *Chez Fabienne*, Grand-Rue 20.

Horaires d'ouverture filiale postale de Saint-Imier

- lundi au vendredi: 8 h-12 h et 14 h-18 h;
- samedi: 8 h 30-11 h.

filiale en partenariat de Renan

- lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8 h 30-12 h et 16 h-18 h 30;
- mercredi et samedi: 8 h 30-12 h.

Les cases postales et la boîte aux lettres publique situées à proximité de l'épicerie *Le Dépanneur* restent accessibles jusqu'à nouvel avis.

La Poste informera la population dès qu'une nouvelle solution aura été trouvée. ■ CM

RENAN ERRATUM

Lors de la parution de l'article du vendredi 12 janvier sur les chants des enfants pour Ginette Winkler, une erreur s'est glissée dans le titre. En effet, ce sont les enfants des écoles de Renan et de Sonvilier qui ont chanté.

Mille excuses aux professeurs et aux écoliers de l'école de Sonvilier qui ont travaillé très dur pour présenter ce chant avec les écoliers de l'école de Renan, et ainsi d'offrir un merveilleux souvenir à Ginette Winkler. ■ EF

Réclame

L'Hôpital de Saint-Imier a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle consultation en médecine de famille :

DR SMAINE FAROUDJ

Spécialiste FMH en médecine physique et réadaptation
Médecin adjoint

L'ouverture de cette nouvelle consultation est une réponse concrète à la problématique de pénurie de médecin de famille dans l'Arc jurassien.

Prise de rendez-vous et horaires

Tél. +41 32 942 21 34

secretariat.consultations@reseaudelarc.net

Jeudi au vendredi dès 8:30



MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

Les Fontenayes 17 · CH-2610 Saint-Imier · www.reseaudelarc.net

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION

Remise d'un chèque à la famille Jeanneret

Une famille d'agriculteurs dont le cheptel bovin a été durement touché par un virus a pu bénéficier très rapidement d'un don bienvenu



Vendredi 15 décembre, à la veille des fêtes de fin d'année 2023, une délégation de la Société philanthropique suisse Union s'est rendue auprès de la famille de Rosemarie et Maurice Jeanneret, agriculteurs, Sous-les-Roches 180, à 2615 Montagne-de-Sonvilier.

Composé de Johnny Perret, Yanick Courvoisier, Michel Weishaupt et Jean-Pierre Rérat, le groupe a remis un chèque d'un montant de 4000 francs à cette famille dont le cheptel a été durement touché par le virus du botulisme.

« Charlestone, Eurêka, Eldorado, Bromelia, Dilia, Bianca, Eglantine, ... » au total 16 vaches en pleine santé ont été atteintes par ce virus sournois lequel s'attaque au système nerveux de l'animal voire à l'homme.

Il s'agit d'une paralysie complète de l'animal qui, une fois tombé, n'est plus à même de se relever. Au soir du 20 octobre 2023, c'est enfin le terme de ce cauchemar, mais 16 vaches en pleine santé y ont laissé leur vie.

Ce drame n'est pas passé inaperçu au sein des sociétés philanthropiques de Sonvilier et Saint-Imier. Bien au contraire, parfaitement coordonnées,



Johnny Perret, Rosemarie et Maurice Jeanneret, Yanick Courvoisier et Michel Weishaupt

elles entreprennent immédiatement une démarche auprès du Comité central de l'Union afin d'être à même de remettre un don équivalent à celui du prix d'une vache en remplacement.

Au terme de cette belle action, véritable cadeau de Noël pour cette famille, un grand merci est adressé aux membres des cercles de Saint-Imier, de Sonvilier ainsi qu'aux comités de ces cercles.

Un merci tout particulier va au Comité central de la Société

philanthropique suisse Union qui a su voir l'importance de ce geste et ceci dans un délai très court.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la famille Jeanneret et qu'elle puisse se relever de cet accident sans trop de conséquences pour l'avenir.

Au nom des cercles de Sonvilier, de Saint-Imier et du Comité central de la Société philanthropique suisse Union.

■ RAPPORTEUR ET RESPONSABLE DE L'ACTION: JEAN-PIERRE RÉRAT

LA FERRIÈRE AVIS COMMUNAUX

Répartition des dicastères 2024-2027

Depuis le 1^{er} janvier, le conseil communal est composé des membres suivants avec leurs dicastères. Pour plus d'informations, vous pouvez également le consulter sur la page internet de la commune ou le panneau d'affichage public à l'administration communale.

Finances, social

Budget, comptes, impôts, émoluments. Affaires sociales, sport et loisirs, sociétés locales, vie locale, halle polyvalente: Jocelyne Perucchini, conseillère communale; Laure Franck-Ullmann, suppléante.

Aménagement du territoire, déchets

Environnement, police des constructions, STEP, déchetterie, énergie: Julien Walther, conseiller communal; Valéry Graber, suppléant.

Formation, culture, affaires scolaires

Ecole, EJC, orientation professionnelle, sécurité routière, patrouilleurs, bus scolaire, orthophonie: Laure Franck Ullmann, conseillère communale; Jocelyne Perucchini, suppléante.

Bâtiments, logement

Bâtiments communaux, militaire, protection civile, hygiène, denrées alimentaires, membre dans CA des sapeurs-pompiers d'Erguël: Valéry



Photo: www.laferriere.ch

Graber, conseiller communal; Julien Walther, suppléant.

Economie publique

Agriculture, forêts, pâturages, chemins pédestres, tourisme, mobilité, noctambus, bibliobus, délégué Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël: José Kottelat, conseiller communal; Steve Stulz, suppléant.

Travaux publics, cimetière

Routes, eau, voirie, éclairage public, places publiques, cimetière: Steve Stulz, conseiller communal; José Kottelat, suppléant. ■ CM

Séances du Conseil

Le Conseil communal de La Ferrière informe les citoyens que sa première séance ordinaire pour l'année 2024 a eu lieu le 15 janvier. Le maire a notamment souhaité la bienvenue au nouveau conseiller communal Steve Stulz.

L'exécutif informe qu'un planning des séances pour l'année 2024 est publié sur le site internet de la commune et dans le panneau d'affichage public à l'administration communale: rue des Trois-cantons 20 à La Ferrière. ■ CM

En salles

■ AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

■ AU ROYAL À TAVANNES



Kina et Yuk: renards de la banquise, photo: TMDb.pro

L'ARBRE AUX PAPILLONS D'OR

VENDREDI 19 JANVIER, 17H 15
SAMEDI 20 JANVIER, 17H 30
LUNDI 22 JANVIER, 19H

De Pham Thien An avec Le Phong Vu, Nguyen Thi Truc Quynh. Après la mort de sa belle-sœur dans un accident à Saïgon, Thien doit rapatrier son corps dans son village natal. Il emmène également avec lui son neveu Dao, qui a survécu à l'accident. Au milieu des paysages mystiques du Vietnam, Thien part à la recherche de son frère aîné disparu depuis des années – un voyage qui remet profondément en question sa foi. *Un voyage hypnotique, mystique, sensible et humain! L'emprise s'exerce au moyen de séquences sublimes!* Durée 2h 58, âge 12 ans, vo s.t.

CIAO-CIAO BOURBINE

VENDREDI 19 JANVIER, 20H 45
SAMEDI 20 JANVIER, 15H ET 21H
DIMANCHE 21 JANVIER, 17H
MARDI 23 JANVIER, 18H

De Peter Luisi avec Beat Schlatter, Vincent Kucholl, Catherine Pagani. L'initiative baptisée *No Bilingue* exige dorénavant l'usage d'une seule et unique langue nationale! Conséquence: une votation populaire farfelue plonge le pays dans un état de chaos national. D'autant plus lorsque le verdict tombe: La Suisse devient un pays unilingue... Et francophone! De nombreux citoyens sont soudain en proie à une situation de crise. C'est notamment le cas du Suisse allemand Walter Egli, qui travaille à la police fédérale et est chargé de veiller à ce que la transition vers l'unilinguisme se déroule en bonne et due forme. Aux côtés de son partenaire romand (Vincent Kucholl), il est amené à enquêter sur un groupe de résistance naissant dans le sud de la Suisse, qui s'oppose par tous les moyens à la mise en œuvre de l'initiative. *Cette comédie déjantée mélange allègrement politique, «suissitude» et plurilinguisme!* Durée 1h 28, âge 6 ans, vo s.t.

KINA ET YUK: RENARDS DE LA BANQUISE

SAMEDI 20 JANVIER, 10H
DIMANCHE 21 JANVIER, 14H

De Guillaume Maidatchevsky avec Virginie Efra. Kina et Yuk, un couple de renards polaires prêt à fonder leur famille, vivent paisiblement sur la banquise du grand Nord américain. La température est anormalement douce et la nourriture de plus en plus rare, obligeant Yuk à s'aventurer toujours plus loin pour subvenir à leurs besoins. Quand soudain, un craquement terrible causé par la fonte des glaces va venir perturber cette nature majestueuse et séparer nos renards, isolés chacun sur un bout de la banquise. Ils vont devoir braver tous les dangers et explorer de nouveaux territoires dans l'espoir de se retrouver à temps pour la naissance de leurs petits. *Un beau film qui fait réfléchir sur le réchauffement climatique! A voir en famille!* Durée 1h 25, âge 6 ans, français.

CHONCHON, LE PLUS MIGNON DES COCHONS!

DIMANCHE 21 JANVIER, 10H CINE KIDS

De Mascha Halberstad. Lorsque Babs, 9 ans, reçoit de son grand-père un cochon nommé Chonchon comme cadeau, elle convainc ses parents de le garder à condition que Chonchon suive une formation de chiot. Mais ses parents ne sont pas la plus grande menace pour Chonchon, car en réalité son grand-père participe secrètement au concours de charcuterie, qu'il compte enfin gagner. *Un vibrant manifeste pour la cause animal avec un humour burlesque!* Durée 1h 10, âge 4 ans, français.

BONNARD, PIERRE ET MARTHE

DIMANCHE 21 JANVIER, 20H

De Martin Provost avec Vincent Macaigne, Cécile De France, Anouk Grinberg. Pierre Bonnard ne serait pas le peintre que tout le monde connaît sans l'énigmatique Marthe qui occupe plus d'un tiers de son œuvre. Maria

Boursin, alias Marthe de Mélny, s'est fait passer pour une aristocrate italienne ruinée le jour où ils tombèrent fous amoureux l'un de l'autre. Elle ne savait pas encore qu'elle allait devenir le pilier d'une œuvre gigantesque, aujourd'hui considérée comme une des plus importantes du début du XX^e siècle. *Le réalisateur de Séraphine porte son regard lumineux et raconte à la fois la comédie de l'amour et de l'infidélité, la vie d'artiste et l'idéal qui peut en naître, un rapport au monde, à la beauté et à la vie!* Durée 2h 02, âge 12 ans, français.

BREAKTHROUGH (DE L'AUTRE CÔTÉ)

MARDI 23 JANVIER, 20H CINE KIDS

De Roxann Dawson avec Chrissy Metz, Tophér Grace. L'auteure Joyce Smith parle d'un miracle: son fils de 14 ans est tombé dans un lac gelé du Missouri. Grâce aux prières et à la foi de sa mère, le garçon est ressuscité d'entre les morts après que son cœur eut cessé de battre. *Adaptation du livre de Joyce Smith qui raconte l'histoire vraie de son fils, revenu à la vie grâce ses prières alors qu'il était mort noyé et n'avait pu être réanimé.* Durée 1h 56, âge 16 ans, français.

VIVRE AVEC LES LOUPS

MERCREDI 24 JANVIER, 18H

De Jean-Michel Bertrand. Le réalisateur nous parle du loup d'une manière totalement nouvelle et inattendue. Il y aura bientôt des loups un peu partout en France. Il faut donc apprendre à vivre avec les loups. Dépassant les postures polémiques, l'auteur nous amène de manière sensible et cinématographique à percevoir différemment la nature qui nous entoure et les animaux qui l'habitent: chevreuils, chamois, bouquetins, etc. *Dernier volet de la trilogie sur les loups. L'idée fait son chemin que l'avenir de l'homme et de l'animal s'écrira naturellement ensemble. Un documentaire qui ne laisse personne indifférent!* Durée 1h 25, âge 6 ans, français.

MAY DECEMBER

MERCREDI 24 JANVIER, 20H

De Todd Haynes avec Natalie Portman, Julianne Moore, Charles Melton. Pour préparer son nouveau rôle, une actrice célèbre vient rencontrer celle qu'elle va incarner à l'écran, dont la vie sentimentale a enflammé la presse à scandale et passionné le pays 20 ans plus tôt. *Le film est fascinant, virtuosité tous azimuts aidant! Un duo d'actrices hors du commun au talent redoutable et envoûtant!* Durée 1h 57, âge 16 ans, vo s.t.

L'INNOCENCE

JEUDI 25 JANVIER, 18H

De Hirokazu Kore-eda avec Ando Sakura, Nagayama Eita, Soya Kurokawa. Le comportement du jeune Minato est de plus en plus étrange. Sa mère, qui l'élève seule, décide de confronter l'équipe éducative de l'école car tout semble désigner le professeur de Minato comme responsable de ses problèmes. Mais au fur et à mesure que l'histoire se déroule à travers les yeux de la mère, du professeur et de l'enfant, la vérité se révèle bien plus complexe et nuancée que ce que chacun avait anticipé au départ. Qui est réellement le monstre que tout le monde décrit? *Une œuvre forte, à la fois sophistiquée et bouleversante! du grand Art!* Durée 2h 06, âge 14 ans, vo s.t.

THE BEEKEEPER

JEUDI 25 JANVIER, 20H 30

De David Ayer, Josh Hutcherson avec Jason Statham, Emmy Raver. La vengeance d'un homme prend une dimension nationale après qu'il se soit révélé être un ancien agent d'une puissante organisation clandestine connue sous le nom de *Beekeepers*. *Beaucoup d'actions pour un apiculteur bien énervé!* Durée 1h 41, âge 16 ans, français.

THE BEEKEEPER

VENDREDI 19 JANVIER, 20H
SAMEDI 20 JANVIER, 21H
DIMANCHE 21 JANVIER, 17H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

FERRARI

SAMEDI 20 JANVIER, 17H
DIMANCHE 21 JANVIER, 20H
MARDI 23 JANVIER, 20H

De Michael Mann avec Adam Driver, Penélope Cruz. Au cours de l'été 1957, Enzo Ferrari, ancien pilote automobile, est en crise. La faillite guette l'entreprise que lui et sa femme Laura, ont créée à partir de rien dix ans plus tôt. Leur mariage tumultueux doit faire face au deuil d'un fils et à la reconnaissance d'un autre. Pour tenter d'assurer leur survie, il jette les dés sur une course – 1000 miles à travers l'Italie, l'emblématique Mille Miglia. Durée 2h 10, âge 14 ans, français.

CIAO-CIAO BOURBINE

MERCREDI 24 JANVIER, 17H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

LA COULEUR POURPRE

MERCREDI 24 JANVIER, 20H
JEUDI 25 JANVIER, 20H

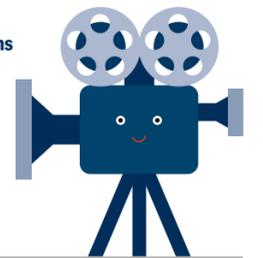
De Blitz Bazawule avec Fantasia Barrino, Danielle Brooks, Taraji P. Henson. Déchirée de sa sœur et de ses enfants, Celie fait face à de nombreuses difficultés dans la vie, notamment à un mari violent. Avec le soutien d'un chanteur sensuel nommé Shug Avery, ainsi que de sa belle-fille, Celie trouve finalement une force extraordinaire dans les liens indestructibles d'un nouveau type de fraternité. *Puis à Tramelan, dès le 8 février.* Durée 2h 21, âge voir site, français.

LA TRESSE

JEUDI 25 JANVIER, 17H 30

De Laetitia Colombani avec Kim Raver, Fotini Peluso, Mia Maelzer. Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. Italie. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée. Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade. Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier. Durée 2h 01, âge 12 ans, français.

Programme et réservations



Jeux

Sudoku inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

	4	7	6					
	8		4		2	5		
			5	1		6		
					7			
9				2				6
		1						
		2		5	8			
		8	3		4		2	
					6	3	5	

Étude des maladies	Cris de chiens de chasse	Ville viticole sur la Moselle (F)	État d'âme	Morceau de langue Brillé	Cause, facteur Rendue plus jolie	Digue, brise-lames			
→			1						
Rameau enraciné						Vagabonda			
↳	4								
Bruit de chute			Naturelle	Peur irraisonnée					
↳									
				Créature	Raidi par le froid	3			
↳									
Créateur de journaux suisse		Presse (fam.)			L'estomac vide (à)	Manière de s'habiller			
↳		Tissu à carreaux			2				
Forces françaises libres	Bateau malais	Un peu fou		Réunion de musiciens	Ouverte				
↳			Solide à six faces	Rendez-vous		6			
↳				Rivière traversant Lucerne		7			
Rivière méandrant à Berne									
↳									
Nombre à diviser									
↳		5							
Garçon d'écurie									
↳			1	2	3	4	5	6	7

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	8	6	1	5	4	2	9	7
2	9	4	6	3	7	8	5	1
1	5	7	8	2	9	6	4	3
9	7	5	3	1	6	4	8	2
4	2	1	5	7	8	3	6	9
8	6	3	4	9	2	1	7	5
7	1	8	2	6	5	9	3	4
5	4	2	9	8	3	7	1	6
6	3	9	7	4	1	5	2	8

O	C	H	E	M	I	S	E	J	Z	X	M	A	
B	U	E	H	C	N	A	R	T	P	D	P	R	F
G	K	I	L	O	D	H	Q	O	I	N	Z	W	I
S	L	K	V	X	P	Q	Z	B	L	W	G	R	D
H	E	E	S	Q	T	C	E	M	A	X	J	V	
E	C	T	V	R	E	S	M	X	B	Z	Z	U	S
N	P	B	F	A	I	N	B	A	R	T	H	U	
E	C	H	E	R	T	O	I	C	A	T	P		
W	E	G	A	L	T	E	X	G	N	B	J		
E	M	G	A	O	E	E	C	L	Q	E	Q	W	Y
S	Z	V	P	R	S	L	P	I	B	B	Z	C	S
F	X	U	N	X	A	J	M	N	M	U	E	G	D
Q	S	J	F	K	G	G	W	B	E	A	R	V	Q

Rubrique offerte par





CLUB DES ACCORDÉONISTES DE TRAMELAN ET ENVIRONS

Un retour vers le passé

Cette année, le club des accordéonistes de Tramelan et environs souffle sa 90^e bougie ! Créé en 1934, ce club tramelot n'a cessé d'évoluer et de progresser malgré les aléas de la vie de neuf décennies.

Le 27 janvier prochain, à 20 h à la salle de la Marelle de Tramelan, un concert anniversaire marquera dignement cet événement. Un anniversaire dont le club peut être très fier ! A cette occasion, les adresses d'anciens membres jubilaires de la société ont été retrouvées et ils ont été conviés à cette soirée festive. Nous espérons les voir nombreux parmi le public.

Grâce à la complicité de Marinette et Aurore et à une présentation surprise des morceaux, le public sera emmené dans le passé, de dizaine en dizaine, afin de revivre les étapes importantes du club. Selon l'époque, les spectateurs entendront des styles de musiques très différents !

Le programme débutera sous la direction de Pascale Richard, le club junior interprétera une chanson des années 1960, suivie d'une de 1950. Cette vingtaine de jeunes accordéonistes débutera, tout en douceur, par le titre *Sounds of Silence*, de Simon et Garfunkel puis ils enchaîneront avec la célèbre chanson de Georges Brassens, *La Chanson pour l'Auvergnat*. Notez que cette année, parmi les accordéons, vous entendrez les accompagnements de trois autres instruments : une guitare, un piano et un violoncelle.

Puis, afin de célébrer ces générations de musique qui se sont succédé au sein de la société, juniors et seniors s'uniront sur scène pour interpréter un morceau d'ensemble : un air italien bien connu qui vous rappellera les années 1980.

En intermède, quelques jeunes talents démontreront, en solo, leurs

progrès sur leur instrument favori à bretelles.

Puis, sous la baguette de Marinette Geiser, le club senior poursuivra ce fabuleux voyage dans le passé, à travers le Monde. Avec un clin d'œil aux années 1930, années de création du club mixte des accordéonistes, le public sera emmené dans *Les Temps modernes*, la musique du film de Charlie Chaplin où le personnage de Charlot lutte pour survivre dans un monde qui s'industrialise.

Les accordéonistes interpréteront ensuite un titre de Dalida de 1979, *Laissez-moi danser*. Puis, ils vous étonneront avec une musique du dessin animé des Aristochats de 1970, *Tout le monde veut devenir un cat*, avec un clin d'œil, bien sûr, à l'abréviation C.A.T, club des accordéonistes de Tramelan et environs !

L'itinéraire se poursuivra vers la capitale de l'Autriche, dans les années 1990, où vous pourrez valser, à trois temps, sur la magnifique chanson de François Feldman, *Les Valses de Vienne*.

Quelques solos de jeunes accordéonistes interviendront, à nouveau, avant que le club ne se déhanché sur des rythmes cubains avec *Mambo Number 5*, titre de Pérez Prado.

Vous aurez ensuite la chance de réécouter *Bohemian Rhapsody*, célèbre titre de Fredy Mercury, déjà interprété au concert 2023. Vous retournerez en Autriche, plus précisément au Tyrol cette fois-ci, où vous y trouverez une ambiance festive et folklorique avec la polka bien connue, *Tiroler Buam*.



Tic CAT, Tic CAT, le C.A.T remonte le temps

Les notes d'un trompettiste ajouteront une touche typique à ce morceau entraînant. Claude-Alain fera également danser ses pistons sur d'autres morceaux du programme.

Pour terminer ces allers-retours dans le temps et ces arrêts dans différents pays, n'oubliez pas votre maillot de bain et votre planche (de surf, évidemment !), car le club vous emmènera

sur les vagues des années 1960, avec le titre des Beach Boys, *Surfin' USA*.

Après un entracte où vous pourrez reprendre des forces, la deuxième partie de la soirée sera consacrée à la diffusion d'un diaporama de photos.

En effet, afin de revivre ces 90 ans de la société, les archives et les articles de journaux ont été fouillés de fond en comble. Il en est ressorti un joli

montage que nous nous réjouissons de vous faire découvrir.

Après tout ce méli-mélo de souvenirs, vous pourrez danser et vous divertir sur les airs de Marc Tschanz et de sa Schwytzoise.

Le club des accordéonistes de Tramelan et environs se réjouit de célébrer ses 90 bougies en votre compagnie. ■ AO

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Emouvant hommage de Numa Sutter à sa grand-maman

Le temps d'un week-end, l'artiste Numa Sutter expose des œuvres retraçant son parcours pictural depuis ses débuts jusqu'aux derniers travaux les plus récents. Le choix du CIP comme lieu pour cette exposition éphémère n'est pas lié totalement au hasard : c'est l'un des endroits où Numa a montré ses œuvres au tout début de sa carrière. Le week-end choisi n'est pas non plus tombé de nulle part : c'est en souvenir de sa grand-maman Marguerite qui l'a soutenu et auprès de laquelle l'artiste était très proche. L'exposition aura lieu du 26 au 28 janvier. Elle prendra aussi la forme d'une installation. L'artiste sera présent tout le week-end.

Numa Sutter est né à Bienne en 1984. Il fait sa première exposition à l'âge de 16 ans alors qu'il a depuis peu commencé l'école d'arts visuels à Bienne. Depuis lors, il continue à exposer 1 à 4 fois par année en Suisse et en Europe.

Il connaît bien le CIP pour y avoir déjà exposé à plusieurs reprises. Afin d'approfondir son travail artistique, il étudie également à la haute école des Arts de Berne. Artiste, designer et

voyageur, Numa Sutter s'intéresse aux différentes cultures, aux rapports que les individus ont les uns avec les autres et à la façon dont on se définit et celle dont la société nous définit.

L'exposition Marguerite est une sélection de différents travaux qui commence au début du chemin artistique de Numa jusqu'aux derniers tableaux dernièrement réalisés. Pour l'artiste, c'est avant tout une exposition sentimentale. Il s'agit en effet

d'un signe, d'un hommage, d'un témoignage d'amour envers sa grand-maman Marguerite. Elle était toujours très présente et importante dans sa vie et elle l'a toujours encouragé dans ses projets personnels et artistiques. ■ CIP

Exposition de peintures de Numa Sutter
Du vendredi 26 au dimanche 28 janvier
Ouverture : vendredi de 18 h à 23 h,
samedi de 14 h à 23 h et dimanche de 14 h à 18 h
Vernissage : le vendredi 26 janvier à 18 h



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Nouvelles dates pour le club lecture

Des livres et nous : c'est le nom du club de lecture de la médiathèque du CIP. Les lecteurs et lectrices pourront ainsi partager leurs émotions et leurs livres préférés un mercredi par mois, en fin d'après-midi.

Des livres et nous : club de lecture
Prochaine date : mercredi 31 janvier
Autres dates agendées :
28 février, 27 mars,
24 avril, 29 mai et 26 juin
CIP : Tramelan
Entrée libre

Les réunions se tiennent un mercredi par mois, de 17 h à 18 h, à la médiathèque. L'entrée est libre, sans inscription et ouverte à toutes et à tous, enfants, adolescents et adultes, que vous soyez lecteur ou lectrices occasionnelles ou insatiables. Cette

heure est un moment d'échange et de partage, soit sur votre dernier coup de cœur, soit en parlant d'un thème ou d'un genre. En cas de panne d'inspiration, la médiathèque met à disposition des suggestions de lectures. ■ CIP



LE PETIT NOUVEL AN DU FC ERGUËL

SALLE DE SPECTACLES SAINT-IMIER

**NATHANAËL ROCHAT
BRUNCH AVEC CHRISTOPHE MEYER
26 - 27 - 28 JANVIER 2024
WWW.PETITNOUVELANDUFC.CH**

LE PROGRAMME

Vendredi 26 janvier

- 18h: ouverture des portes et apéritif
- 18h30: repas, trois plats de la Brasserie de la Place
- 21h: spectacle **Y'a moyen ? de l'humoriste Nathanaël Rochat**

Prix repas + spectacle: 90 francs
Prix spectacle seulement: 45 francs

Samedi 27 janvier

- 18h, 18h30: ouverture des portes et apéritif
- 21h: repas, trois plats de Madeleine Traiteur, spectacle **Y'a moyen ? de l'humoriste Nathanaël Rochat**

Prix repas + spectacle: 90 francs
Prix spectacle: 45 francs

Dimanche 28 janvier

- 11h: ouverture des portes
- 11h30: brunch traditionnel animé par **Christophe Meyer du groupe F0U**

Prix brunch
Adulte: 40 francs
Enfant
dès 16 ans: 40 francs
12-15 ans: 20 francs
6-12 ans: 10 francs
0-6 ans: gratuit

préparé par



RÉSERVATIONS

076 760 86 11
Email: prelocPTNA@fcerguel.ch
www.petitnouvelandufc.ch



Saint-Imier
Saignelégier



Rue Baptiste-Savoie 48 2610 Saint-Imier Tél. 032 942 88 88 www.fiduciaire.ch



032 940 72 50



Massimo Dogana 079 204 15 10



Coupon de participation à découper*

Nombre de trouvés:



Le billet ici présent sert d'exemple et ne doit pas être compté!

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA, lieu:

Téléphone:

email:

CONCOURS

10 billets à gagner

Saurez-vous retrouver les billets du petit Nouvel-An du FC Erguël qui se sont cachés dans nos pages? Le FC Erguël et l'Imprimerie Bechtel, son partenaire média, vous offrent dix billets pour participer au Petit Nouvel-An des 26, 27 et 28 janvier prochain. A savoir:

- 6 x 1 billet pour le brunch musical du dimanche 28 janvier animé par ce Fou de Christophe Meyer et son compère Paul Maillard;
- 2 x 1 billet en galerie pour le spectacle de l'humoriste Nathanaël Rochat du vendredi 26 janvier;
- 2 x 1 billet en galerie pour le spectacle de l'humoriste Nathanaël Rochat du samedi 27 janvier.

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de billets trouvés dans cette édition (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 2 du vendredi 19 janvier 2024) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

*Coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 25 janvier à 12h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 25 janvier et les gagnants seront contactés dans l'après-midi. Bonne chance à tous! **FADC**



TELEBIELINGUE

Feuilleton TV régional

Coup de tonnerre dans le ciel médiatique avec l'annonce du non-renouvellement de la concession accordées à TeleBielinge par l'Office Fédéral de la Communication pour les 10 prochaines années

Depuis le 11 janvier, le petit monde de la télévision de notre région est en ébullition, suite à la décision de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) de ne pas renouveler la concession de TeleBielinge pour les dix prochaines années et d'accorder ces subventions fédérales à sa concurrente neuchâteloise Canal Alpha, qui prévoit de lancer une nouvelle chaîne régionale baptisée Canal B. Cette décision de l'OFCOM a suscité de nombreuses réactions et a surpris plus d'un observateur du monde médiatique suisse. Essayons de suivre le scénario de cette série TV.

Episode 1: Jura bernois, pomme de discorde

En février 2023, l'OFCOM annonçait qu'elle avait modifié le découpage géographique des nouvelles concessions qu'elle accorderait à partir de 2025. Dans notre région, cette redistribution des cartes faisait perdre à Canal Alpha la couverture du Jura bernois. Dommage pour le Jura bernois d'abord, puisque jusque-là il était couvert par deux télévisions régionales, Canal Alpha et TeleBielinge. Et dommage pour Canal Alpha, qui perdait ainsi environ 10 % de la redevance versée par l'OFCOM.

Déçue de voir sa quote-part ainsi réduite, Canal Alpha décide donc de postuler pour tenter d'obtenir la concession pour le territoire couvert jusque-là par TeleBielinge, à savoir le Jura bernois, Bienne, la région de Granges, le Seeland et le district du Lac du canton de Fribourg, un territoire quelque peu disparate et – surtout! – bilingue.

Episode 2: la guerre des dossiers

Les deux chaînes déposent donc leurs dossiers de candidature auprès de l'OFCOM, qui décidera, sur la base



Le 16 janvier, les propriétaires de TeleBielinge, Fredy Bayard et Stephan Niedermaier, se sont montré très combatifs sur le plateau de leur chaîne

de ces dossiers, de l'attribution de la fameuse concession.

Canal Alpha met le paquet pour présenter un dossier riche et plein de belles visions d'avenir.

TeleBielinge, sûr de son coup, base son dossier sur ses 25 années d'expérience de télévision dans les deux langues, sa forte implantation dans la région et ses projets présents, sans tirer de grands plans sur la comète pour l'avenir.

Episode 3: le choc

Après un délai de réflexion prolongé, l'OFCOM rend enfin son verdict le 11 janvier 2024. Et c'est le choc pour la quarantaine de collaboratrices et collaborateurs de TeleBielinge: la concession est accordée au projet Canal B de Canal

Alpha, qui pourra donc commencer à émettre son programme bilingue à partir du 1^{er} janvier 2025, en recevant, bien sûr, les 3,5 millions de francs par an de subvention prévus pour ce bassin de rédaction.

Du côté de TeleBielinge, on a de la peine à comprendre la décision de l'OFCOM, qui a préféré les projets purement virtuels de Canal Alpha au quart de siècle d'existence et d'expérience du bilinguisme de TeleBielinge. Très vite, des messages de soutien de personnalités et d'anonymes de la région pleuvent sur les messageries de la télévision bienneoise.

De son côté, Canal Alpha affiche sa satisfaction d'avoir gagné la concession, mais admet que le défi est grand de mettre sur pied une nouvelle chaîne

de télévision, bilingue qui plus est, en moins d'une année.

Episode 4: vers une bataille juridique

Le 15 janvier, les propriétaires du groupe de presse bienneois Gassmann, dont fait partie TeleBielinge, Fredy Bayard et Stephan Niedermaier annoncent qu'ils vont faire recours contre la décision de l'OFCOM. Un recours qui pourrait les mener jusque devant le Tribunal fédéral administratif. Les chances de succès du recours sont estimées à 50 % par les deux entrepreneurs. Ce qui est sûr, c'est que ce recours à effet suspensif va laisser un sursis à TeleBielinge. Ce genre d'affaire juridique pouvant durer jusqu'à plusieurs années.

Marcello del Zio, directeur de Canal Alpha, n'est pas surpris par le dépôt de ce recours, auquel il s'attendait, et constate que cette démarche lui donnera aussi plus de temps pour monter la toute nouvelle chaîne Canal B, dont la base devrait être installée à Bienne.

Dans la foulée de leur annonce de recours, très combatifs, Bayard et Niedermaier promettent que TeleBielinge continuera d'exister, avec ou sans l'argent de la concession, en tant que télévision linéaire classique ou peut-être uniquement en version en ligne.

Episode 5: et si la politique s'en mêlait ?

Le 17 janvier, un comité de soutien indépendant réunissant des personnalités biennoises a lancé en ligne une pétition populaire en faveur de TeleBielinge. Le but des pétitionnaires est de montrer que la chaîne fait réellement partie de l'identité régionale et qu'il faut tout faire pour la sauver. La pétition sera ensuite envoyée au Conseiller fédéral Albert Rösti, en charge du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, en espérant qu'il fasse pression sur l'OFCOM pour que cette dernière revoie sa copie.

Peut-être que le monde politique de la région réagira lui aussi pour faire connaître sa position en faveur de l'une ou l'autre chaîne.

La suite de cette série médiatique sera à suivre ces prochains mois, sur les écrans de TeleBielinge et de Canal Alpha, bien sûr, mais aussi dans la presse régionale et, bien sûr, dans votre Feuille d'Avis du District de Courtelary!

■ TL

ASSOCIATION SUISSE DU MIMOSA DU BONHEUR ASMB

Vente de mimosa

Du 25 au 27 janvier prochain, des écoliers du Jura bernois vous



proposeront des brins de mimosa. En leur achetant ces messagers du printemps, vous permettrez à des enfants et adolescents appartenant à des milieux modestes de la région de participer à des activités telles que semaine verte, camp de ski, voyage de fin de scolarité... sans trop grever le budget familial. Merci de votre générosité! ■ ASMB

PRO SENECTUTE

Raquettes

Judi 25 janvier: randonnée en raquettes dans le Jura bernois En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Responsables: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65.

Judi 25 janvier: après-midi, canton de Neuchâtel En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Location de raquettes sur demande. Lieu et horaire sur le répondeur le jeudi matin de 9h à 12h: 032 886 83 02.

Randonnées à peau de phoque

Judi 25 janvier, initiation dans le Jura bernois Puis sorties les jeudis 8 et 22 février, 7 mars. Inscription: 032 886 83 86.

Groupe de parole

Les vendredis après-midi 2 février, 8 mars et 19 avril, Neuchâtel Autour d'un thème proposé, le groupe de parole est animé afin de vivre la rencontre dans la bienveillance, le respect et la confidentialité. Information et inscription (jusqu'au 19 janvier): 032 886 83 02.

Utilisation natel

Les mardis 6, 13 et 20 février de 13h30 à 15h30, La Chaux-de-Fonds Vous possédez un téléphone mobile, mais vous ne maîtrisez pas les fonctions qui vous seraient utiles. Vous deviendrez à l'aise avec les appels, les sms ou encore la gestion de votre répertoire. Inscription: 032 886 83 02.

Ateliers théâtre

Les mardis du 6 février au 26 mars de 9h30 à 11h, La Chaux-de-Fonds Venez découvrir le jeu théâtral et ses techniques d'expression durant 7 rencontres dédiées au jeu, à la créativité et au bien-être. Inscription: 032 886 83 02.

Intergénération: sortie culturelle

Mercredi 14 février, de 15h30 à 17h30, Aquatis, Lausanne Plongez dans un voyage sur les cinq continents à la découverte des principaux écosystèmes d'eau douce. Venez partager ce moment de découverte avec vos petits-enfants. Inscription jusqu'au 31 janvier: 032 886 83 20. ■ PRO SENECTUTE

FEUILLE D'AVIS DU DISTRICT DE COURTELARY

Un précieux et profitable trait d'union

Dans sa dernière édition et 101^e année d'existence, la Feuille d'Avis du District de Courtelary s'offre un nouveau logo et une nouvelle mise en page. Une réussite qui met en exergue ce précieux, profitable et inestimable trait-d'union distribué dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Ayant passé mon enfance à Péry, puis suivi l'école secondaire de Corgémont, c'est toujours avec le même intérêt et plaisir que je lis les informations de nos autorités, les faits divers de la vie de chaque commune et l'activité des sociétés locales. La diversité des informations et de magnifiques photos démontrent clairement que cette région est active et qu'il fait bon y vivre.

L'activité de nos sociétés locales y trouve également une large place et lire le reportage d'un match dit *des talus* fait du bien, comme le compte-rendu de la soirée des accordéonistes. Au travers de ces récits, il n'est pas prétentieux de dire que notre jeunesse est saine et sportive et que la vie locale est animée.

La lecture des procès-verbaux des législatifs de Tramelan et Saint-Imier, ainsi que des assemblées communales prouve qu'il y a encore des citoyennes et citoyens qui assument leurs responsabilités. Certains échanges croustillants, mais courtois démontrent que vivre ensemble dans le respect de l'opinion des autres est possible, tout en contribuant à la qualité de vie et à l'image de la région.

Deux pages sont consacrées à nos paroisses, aux informations générales

et un agenda qui résume les diverses activités et expositions. Ces informations utiles sont appréciées.

Plusieurs fois par année des concours sont organisés et à voir l'intérêt qu'ils suscitent aussi bien chez les aînés que chez les jeunes fait plaisir.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary est distribuée gratuitement dans tous les ménages. Elle permet ainsi aux nouveaux habitants de mieux connaître toute la région et de s'y intégrer.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary contient également la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, mais pour combien de temps encore? On s'achemine lentement, mais sûrement vers une digitalisation de cette dernière.

Aussi la question qui vient à l'esprit: serions-nous tous condamnés, d'ici quelques années, à lire les nouvelles sur des écrans d'ordinateur ou sur des tablettes numériques? A en croire les pythies en tout genre, le sort de la

presse écrite serait-il définitivement scellé!

Non, la Feuille d'Avis du District de Courtelary est comme Tintin, le journal des jeunes de 7 à 77 ans et même plus...

Je me réjouis d'ores et déjà de lire, bien assis dans mon fauteuil la prochaine Feuille d'Avis du District de Courtelary et de découvrir ce qui se passe à La Ferrière, à Péry et Tramelan-Dessous.

Mille mercis à nos autorités municipales d'offrir l'abonnement de la Feuille d'Avis du District de Courtelary à chaque ménage. C'est apprécié, mais aussi utile et fédérateur.

Un bouquet de fleurs de nos prés à toute l'équipe de la Feuille d'Avis du District de Courtelary avec un trèfle à quatre pour Jean-Willy Bechtel et une marguerite pour Stéphane Bechtel pour cette précieuse contribution au développement de notre région et à son image.

■ JOHN BUCHS ANCIEN MAIRE DE SAINT-IMIER



Urgences

Ambulance 144
Centre anti-poison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répertoire de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 19 au 25 janvier: Pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Sauf 22 et 23 janvier: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 19 au 25 janvier: Pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Sauf 22 et 23 janvier: pharmacieplus schneeburger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** **Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON** **Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** **Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie** ch. des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Loisirs

BIBLIOSBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 6 février: 15h-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 23 janvier: 16h-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 10 février: 9h-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 23 janvier: 17h-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 26 janvier: 17h-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 26 janvier: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 30 janvier: 16h-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 26 janvier: 14h-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** **Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** **Bibliothèque** Mercredi: 13h-14h et

19h-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY** **Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Bibliothèque** Mardi: 15h-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER** **Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaint-imier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER** **Bibliothèque** Lundi: 17h-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** **Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** **Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-18h, jeudi: 18h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** **Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** **Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** **Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h30 et 14h-18h30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** **Gym Seniors**: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** **Gym des aînés** Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). **Gym-parents**: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** **Gym dames**: lundi 19h-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. **Volley dames**: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. **Gym des aînés**: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** **Lundi**: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Lundi**: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. **Fit Challenge**: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** **Lundi**: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** **Ladyfit** (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** **Gym des aînés**: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch ■ **SAINT-IMIER** **Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h-15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h-15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espace-jeunesse@saint-imier.ch, espacejeunesse.derguel, espacejeunesseerguel, Espace Jeunesse D'Erguël eje_2610. ■ **TRAMELAN** **Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN** **Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** **Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PATINOIRES

■ **SAINT-IMIER** **Clientis Arena** Beauregard 4, 2610 Saint-Imier, clientisarena.ch. ■ **SONCEBOZ** **Patinoire naturelle** Impasse des Corneilles 2, 2605 Sonceboz, 032 489 33 50 (Michèle Perrenoud). ■ **TRAMELAN** **Zurich Arena** Les Lovières 11, 2720 Tramelan, 032 487 41 09.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER** **Piscine d'Erguël** Ouverture en mai, fermeture en septembre, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **SAINT-IMIER** **Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles et les soins thérapeutiques avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier. ■ **TRAMELAN** **Piscine du Château** Ouverture en mai, lundi-dimanche: 9h-20h (19h dès le 21 août), fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

SKI, RAQUETTES, MARCHE

■ **COURTELARY** **Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 20 et 21 janvier assurés par Doris Isler et Nicolas Bandelier. ■ **BUGNETS-SAVAGNIÈRES** **CENTRE NORDIQUE** Ecole suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasseral-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN-CHASSERAL** **CENTRE NORDIQUE** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN** **TÉLÉSKIS** La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch,

www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN** **TÉLÉSKIS** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h, vendredi: 8h30-11h30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch.

■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secretariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: 9h-11h45 et 14h-16h, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Agenda

MERCREDI 24 JANVIER

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Conférence de l'Université des Aînés, *Rome entre réalité et fiction*, aula de l'école de la Poste, Bienne, 14h15

JEUDI 25 JANVIER

- Groupe de parole pour les victimes de violences sexuelles, Info-Entraide, rue de la Gare 30, Bienne, infos 032 323 05 55

VENDREDI 26 JANVIER

- Petit Nouvel-An du FC Erguël, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 18h, billets www.petitnouvelandufc.ch
- Match au loto des pêcheurs, salle polyvalente, Cortébert, 20h

SAMEDI 27 JANVIER

- Petit Nouvel-An du FC Erguël, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 18h, billets www.petitnouvelandufc.ch
- Concert des accordéonistes, salle de la Marelle, Tramelan, 20h
- Match au loto des Tüttlis, centre communal, Péry, 20h
- Match aux cartes des Potets, halle de gym, Renan, repas dès 18h30, jeu à 20h

DIMANCHE 28 JANVIER

- Brunch du Petit Nouvel-An du FC Erguël, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 11h, billets www.petitnouvelandufc.ch
- Match au loto des Tüttlis, centre communal, Péry, 15h

MERCREDI 31 JANVIER

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Conférence de l'Université des Aînés, *L'invention des Monts Jura*, aula de l'école de la Poste, Bienne, 14h15
- Des livres et nous, club de lecture, médiathèque du CIP, Tramelan, 17h

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

- Soirée de scrabble, CIP, Tramelan, 18h45

VENDREDI 2 FÉVRIER

- Soirée FSG Péry, centre communal, 20h

SAMEDI 3 FÉVRIER

- Soirée FSG Péry, centre communal, 20h

DIMANCHE 4 FÉVRIER

- Fête du Pont, La Heutte, dès 11h

MERCREDI 7 FÉVRIER

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

MERCREDI 14 FÉVRIER

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

EXPOSITIONS

- Expo de peintures de Gabrielle Beck, *Du chaos à l'équilibre*, CIP, Tramelan, jusqu'au 17 février, du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h, dimanche fermé
- Expo de photos de Timir Gagnebin, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 27 février
- Expo de photos de Romeo Verardi, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 mars, du lundi au vendredi de 8h à 17h30, samedi et dimanche de 9h à 17h30
- Expo de peinture temporaire de Numa Sutter, CIP, Tramelan, vendredi de 18h à 23h, samedi de 14h à 23h et dimanche de 14h à 18h

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur**: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture**: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle (responsable), Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentie). Correction et facturation: Nicole Loriot. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste. **Contact**: 032 944 17 56,

fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Tarifs**: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications**: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary*: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Un nouveau succès pour les filles

Trois matchs et autant de succès pour les Ladies Bats

Après Bâle, Genève-Servette, c'est Sierre qui est tombé face aux filles de l'Erguël. Et ceci plutôt sèchement (8-2), pourtant ce sont les visiteuses qui ouvrirent le score après un peu moins de dix minutes de jeu. Cette réussite initiale eut le don réveiller les joueuses de Christophe Augsburg et Serge Niederhauser. Et celui-ci fut particulièrement cinglant, quatre buts en autant de minutes, la situation était retournée et plutôt bien et qui plus est avec quatre buteuses différentes, ce qui n'est pas coutumier chez les filles. Même la timide tentative de retour aux affaires des Valaisannes peu après l'heure de jeu ne devait rien changer aux destinées d'une rencontre qui avait déjà choisi dans la quel camp allait basculer la victoire.

Un blanchissage pour Tommy Hirschy en U20 A

L'escouade d'Evan Vuilleumier avait les faveurs de la cote avant le début de la rencontre qui opposait Saint-Imier aux Franc-Montagnards sur la glace du Centre de loisirs de Saignelégier. Les Imériens n'ont pas failli à leur rang, ils ont pris l'avantage en première période puis l'ont accentué régulièrement sur la longueur des trois tiers-temps. Contrôlant la situation avec une certaine maîtrise, ils ne lâchaient rien en phase défensive, offrant ainsi un blanchissage à Tommy Hirschy, le portier des jeunes Imériens.



Trois succès de rang et cinq marqueuses différentes pour les Ladies Bats et tout de même trois réussites personnelles pour Sonja Grandjean

Match à sens unique pour les U15 A

On ne va rien enlever au mérite des Imériens, qui ont infligé à leurs voisins du HC La Chaux-de-Fonds une véritable correction. Il y a une explication à cette large victoire, les U15 A

du HCC Academy sont en quelque sorte la seconde formation des U15 des pensionnaires des Mélèzes. Ceux-ci comptent une formation U15 Top qui est en tête de son championnat. Saint-Imier a donc largement dominé le sujet

du jour. En faisant trembler les filets à dix-huit reprises, pour un seul but encaissé, tombé alors que l'avantage des Bats était de quatorze réussites, autant dire que les incursions des visiteurs dans le camp des jaunes et noirs

furent très rares. Cela dit les jeunes Imériens ont patiné et fait ce qu'il fallait pour augmenter leur capital points ainsi que leur goal-average positif qui se monte à +54 et une troisième place au classement.

Un nouveau derby à se mettre sous les pupilles pour la première

Dans le cadre du masterround qui, on le rappelle, a pour but de déterminer qui commencera les playoffs à domicile, le HC Saint-Imier recevra une fois encore Moutier à la Clientis Arena. On se souvient qu'en début d'année, les Bats s'étaient inclinés au terme d'un derby qui avait tenu toutes ses promesses. Ce fut aussi la meilleure affluence de la saison avec plus de 350 spectateurs, tous satisfaits du spectacle présenté indépendamment de la défaite. Ce samedi, en début de soirée (18 h), l'occasion est belle pour une nouvelle fois faire vibrer la patinoire. Nous invitons vivement nos spectateurs, supporters, d'anticiper leur arrivée à la patinoire afin d'éviter une colonne d'attente à la caisse, merci de votre compréhension. ■ GDE

Filles Saint-Imier - Sierre.....	8-2
U20 A Franches-Montagnes - Saint-Imier..	0-4
U15 A Saint-Imier - HCC Academy.....	18-1
U13 Top Saint-Imier - Fleurier.....	2-5

SAMEDI 20 JANVIER

2° I, 18 h: Saint-Imier - Moutier
 U15 A 19 h 30: Delémont-Vallée - Saint-Imier
 U17 Top 20 h 15: Valais Chablais - Saint-Imier

DIMANCHE 21 JANVIER

Filles 15 h 30: Saint-Imier - Bern Post
 U20 A 17 h 30: Delémont-Vallée - Saint-Imier



VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 La Suze - Cheseaux	3-0
D2 VFM - La Suze A	0-3
D2 La Suze B - Volleyboys	3-1
H3 Tramelan - La Suze	3-2
D4 Val-Terbi M23 - La Suze	3-2
M15 La Suze A - BMV 92	0-3

Vendredi 19 janvier
 D2 20 h 30, Delémont: Delémont - La Suze B
 D3M23 20 h 30, Courfaivre: Courfaivre - La Suze

Samedi 20 janvier
 D1 18 h, Saint-Imier: La Suze - FriSpike
 D2 15 h, Cormoret: La Suze A - VEBB
 H3 17 h, Cormoret: La Suze - Porrentruy
 D4 14 h, Saint-Imier: La Suze - Delémont
 M17 19 h, Cormoret: La Suze - Porrentruy A
 M15 14 h, Saint-Imier: La Suze B - BMV92

Lundi 22 janvier
 H2 20 h 45, Le Landeron: E2L 1 - La Suze

Judi 25 janvier
 D2 20 h 30, Cormoret: La Suze - La Vendline

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 Porrentruy - Tramelan.....	2-3
D M17 Tramelan - Nidau Volley	3-0
D 3° I, Tramelan - Volley Espoirs Biel-Bienne	3-1
D 5° I, Tramelan - Vendline	3-0
H 3° I, Tramelan - La Suze.....	3-2

Samedi 20 janvier
 D M19 14 h, Centre de Culture et de Sport: Courfaivre - Tramelan
 D 4° I, 16 h, La Marelle: Tramelan - Gym Sport Porrentruy
 H 3° I, 18 h, La Marelle: Tramelan - Nidau Volley B

Dimanche 21 janvier
 D M17 14 h 30, Centre sportif de l'Oiselier A: Porrentruy B - Tramelan

Lundi 22 janvier
 D 5° I, 20 h 30, Complexe scolaire 1-2: Val Terbi A - Tramelan

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Constance sur glace pour Caly Iannantuoni

Le club des patineurs de Saint-Imier se réjouit de partager les récents résultats de Caly Iannantuoni lors de sa participation à la Swiss Cup à Monthey le week-end dernier.

En compétition avec 25 patineuses, elle a terminé à la 13^e place, accumulant un total de 67,24 points qui est pour le moment un score pour ses deux programmes. Dans le championnat romand, Caly s'est classée 11^e parmi les 16 participantes, démontrant sa constance sur la glace.

Un week-end de Coupe neuchâteloise

Le week-end à venir sera également riche en performances, avec huit patineuses du club prenant part à la Coupe neuchâteloise. Jade Magri, dans la catégorie Cuivre A, débutera

vendredi à 17 h 46 en 6^e position parmi 6 participantes. Elisa Barras, représentant la catégorie Cuivre B jeunes, prendra son départ à 18 h 11 en 4^e position parmi 17 concurrentes.

Samedi, Halima Rivero fera ses débuts de la saison en catégorie Cuivre B aînées, prenant son départ à 8 h en 4^e position parmi 15 participantes. Camille Magri, pour la catégorie Inter-Bronze A, commencera à 9 h 41 en 8^e position parmi 11 participantes. Maïlys Jacoulot, dans la catégorie Inter-Bronze B jeunes, patinera à 10 h 53 en 3^e position parmi 14 concurrentes.

Pour clôturer ce week-end en beauté, le dimanche verra Lili Golay, dans la catégorie Bronze A jeunes, démarrer à 9 h 33 en 8^e position parmi 11 participantes. Anaé Schlupep, représentant la catégorie Bronze B, jeunes, débutera à 10 h 26 en 5^e position parmi 17 concurrentes. Elisa Marcuzzi, dans la catégorie Bronze B aînées, prendra le départ à 13 h 59 en 14^e position parmi 20 participantes.

Le club des patineurs de Saint-Imier adresse ses meilleurs vœux de succès à toutes les participantes de cette compétition prometteuse. Que ce week-end soit marqué par des performances personnelles sur la glace.

Lors de la prochaine compétition qui se déroulera à La Chaux-de-Fonds pour le Trophée romand, nous aurons le plaisir de voir Caly ainsi que Mya, qui fera un retour remarquable sur la scène compétitive après avoir surmonté une blessure, ajoutant une dimension particulière d'inspiration et de détermination à leur participation. ■ FS

Apprenez à nous connaître

Nom, prénom: Holzer Maëlie.
Date de naissance: 10 février 2015.
A quel âge as-tu commencé à patiner?
 A 5 ans.
Comment t'est venue l'envie de pratiquer ce sport? J'ai reçu de la pub à l'école et l'envie d'essayer est venue.
Dans quelle catégorie es-tu? Je fais partie du groupe précompétition.
Combien d'heures par semaine t'entraînes-tu? 9 heures.
Que préfères-tu accomplir dans ce sport?
 Apprendre de nouvelles figures.
Quelles sont tes passions? Les copines, le ski et le vélo.
Quel métier rêves-tu de faire? Maîtresse d'école.
Quel est ton plus beau souvenir au Club des patineurs de Saint-Imier? La participation à mon premier gala



Nom, prénom: Gerber Alissia
A quel âge avez-vous commencé à patiner?
 A 7 ans.
Comment vous est venue l'envie de pratiquer ce sport? J'ai essayé les journées tests et j'ai beaucoup aimé.
Dans quelle catégorie avez-vous patiné?
 Elite et internationale.
Quelles sont vos passions? La moto.
Pourquoi l'envie d'enseigner au club des patineurs?
 Afin de transmettre ma passion et le plaisir de voir les élèves évoluer.
Quel est votre métier? Employée de commerce.
Quel est votre plus beau souvenir quand vous pratiquiez le patinage? Il y en a eu tellement, beaucoup d'anecdotes à raconter... Mais le jour où je suis devenue championne suisse et les championnats du monde à Lausanne en 1996.



Caly (à gauche) et Mya

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12.500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction
DMP 2/2023, eBau 2023-15584

Requérante: Géraldine Heiny-Berçot, Sur le Crêt 10, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 1075, au lieu-dit: «Sur le Crêt 10», commune de Corgémont.

Projet: demande après coup pour l'abattage d'un tilleul protégé au nord de la parcelle pour des questions de sécurité suite à la tempête du 22 juin 2023 et replantage d'un arbre.

Zone: H3.

Dérogation: art. 525 RCC (art. 41 al. 3 LPN).

Dépôt de la demande, avec documents, jusqu'au 11 février 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 janvier 2024

La *Préfète:* Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Dépôt public

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 4 décembre 2023

Conformément à l'article 70 du règlement d'organisation de la Commune bourgeoise de Corgémont, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 4 décembre 2023 est déposé publiquement durant 20 jours au bureau de la bourgeoisie, du 19 janvier 2024 au 8 février 2024 où il peut être consulté sur rendez-vous au 079 463 54 64.

Durant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil bourgeois.

Corgémont, le 19 janvier 2024

Le *Conseil de bourgeoisie*

Mont-Tramelan



Approbation

Procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 1^{er} décembre 2023

Conformément à la teneur de l'article 61, alinéa 1 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 1^{er} décembre 2023 a été déposé publiquement du 8 décembre 2023 au 7 janvier 2024, selon publication dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary* N° 45.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 61, alinéa 3 du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 15 janvier 2024.

Mont-Tramelan, le 19 janvier 2024

Le *Conseil municipal*

Délai de remise des publications de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Péry-La Heutte



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSEES

Décision circulation routière
Décision concernant une restriction de la circulation

Commune: Péry-La Heutte
Tronçon de route: Péry, route principale N° 6.
Coordonnées: entre 2°58'111/1°22'624 et 2°58'550/1°22'555.

Arrondissement administratif: Jura bernois.

Restriction: vitesse maximale, signalisation par zones 30 km/h.

Abrogation: la restriction *Vitesse maximale 50 km/h, Limite générale* est abrogée.

Motif de la mesure: sécurisation des usagers de la route. Cette mesure est prise en raison des bermes de visibilité insuffisantes et de la largeur réduite de la chaussée. Cette mesure est conforme au plan de route approuvé le 28 février 2023.

Informations juridiques

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne décide la restriction de la circulation susmentionnée, se référant aux articles 3, 2^e alinéa, et 106, 2^e alinéa, éventuellement aussi à l'article 32, 3^e alinéa de la loi fédérale du 19 décembre 1958 (LCR, LF 741.01) sur la circulation routière, ainsi qu'à l'article 43, 1^{er} alinéa de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1).

Cette décision entre en vigueur après sa publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* et la *Feuille Officielle du canton de Berne*, et après que les signaux et/ou marquages aient été mis en place, échangés ou enlevés.

Indication des voies de recours

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours qui suivent sa notification auprès de la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3013 Berne. Le recours doit être introduit en deux exemplaires. Il doit comporter les conclusions, l'indication des faits, des moyens de preuve et des motifs, et il doit être muni d'une signature valable. La décision attaquée et les moyens de preuve disponibles doivent être joints.

Berne, le 19 janvier 2024

Office des ponts et chaussées
Service pour le Jura bernois

Renan



Avis de construction
eBau 2023-22868

Requérant: Jean-Pierre Reymond, Envers des Convers 91, 2616 Renan.

Auteur du projet: Jean-Pierre Reymond, Envers des Convers 91, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelles N° 311 et 313, Envers des Convers 91, 2616 Renan.

Descriptif du projet: construction d'une nouvelle remise (parcelle N° 313) avec local de chauffage et remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à copeaux. Construction d'un couvert à bois (parcelles N° 313 et 311).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 12 janvier au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 12 janvier 2024

Le *Conseil municipal*

Avis de construction
eBau 2022-2211

Requérant: Amigirard33 SA, Grand-Rue 33, 2616 Renan.

Auteur du projet: Bureau technique, Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Adresse du projet: parcelle N° 39, Grand-Rue 33, 2616 Renan.

Descriptif du projet: modification du permis de construire N° 2022-2211 accordé le 31 mai 2022, soit ajout d'une fenêtre de toit type velux pour l'évacuation de fumée et de chaleur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone centre ensemble bâti.

Dérogation: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 19 janvier au 19 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 19 janvier 2024

Le *Conseil municipal*

Saint-Imier



Plan de quartier les Savagnières
décision cantonale d'approbation

Décision: conformément à l'article 61 de la loi cantonale du 9 juin 1985 sur les constructions, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a approuvé, le 21 novembre 2023, la modification mineure du plan de quartier Les Savagnières arrêté par le conseil municipal de Saint-Imier en date du 29 novembre 2020.

Les documents peuvent être consultés par le public au secrétariat communal, à la préfecture du Jura bernois et à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

Saint-Imier, le 10 janvier 2024

Au nom du conseil municipal:

Le maire: Corentin Jeanneret,
La chancelière: Annick Chatelain

Avis de construction 23-04
eBau 2023-616, dossier eBau 154069

Adresse du projet: BF 754, rue des Sapins 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: transformation et agrandissement d'un dépôt en immeuble d'habitations de trois logements.

Maître d'ouvrage: Varga Entreprise Générale Sàrl, Anisoara Varga, rue des Sapins 3, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c (ordre presque contigu).

Dérogations: art. 80 LR (distance à la route, 2x), art. 19 RAC (distance à la limite, ouest), art. 46 OC (place de jeux).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 12 janvier 2024 au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Réclame

Faire bonne impression, c'est notre métier

- communication
- corporate identity
- création
- mise en page
- impression offset
- impression digitale
- cartonnage
- reliure

imprimerie bechtel sa
www.bechtels-imprimerie.ch

Grand Chasseral®

Saint-Imier (suite)



Avis de construction 23-58

eBau 2023-11894, dossier eBau 154356

Adresse du projet: BF 409, route de Sonvilier 31, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** aménagement de deux appartements dans une ancienne usine.**Maître d'ouvrage:** As de Trèfle SA, Etienne Geiser, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C3a.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 12 janvier 2024 au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-88

eBau 2023-20403, dossier eBau 149086

Adresse du projet: BF 1937, Les Savagnières 91 a, 2610 Les Pontins.**Description du projet:** construction de quatre garages enterrés (secteur C1 PQ).**Maître d'ouvrage:** Gigot Construction SA, Roger Perret, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux-Péquignot.**Auteur du projet:** Fontana et Giovanoni SA, Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.**Zone d'affectation et de constructions:** PQ Les Savagnières.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 12 janvier 2024 au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-92

eBau 2023-22205, dossier eBau 177412

Adresse du projet: BF 178, rue Francillon 13 a, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** installation de deux enseignes lumineuses en façade (demande a posteriori).**Maître d'ouvrage:** Soleil d'Orient, Yalcin Turkoglu, rue Francillon 13 a, 2610 Saint-Imier.**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M1 C4b.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 12 janvier 2024 au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai. Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-95

eBau 2023-22055, dossier eBau 178725

Adresse du projet: BF 192, place du Marché 8, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** rénovations intérieures et aménagement des combles en un appartement de 2,5 pces avec installations et remplacement de nouvelles lucarnes en toiture sur les deux pans, installation de panneaux photovoltaïques, remplacement des fenêtres et des vitrines et remplacement de l'installation de chauffage (gaz → gaz).**Maître d'ouvrage:** Laurent Tanner, chemin du Chêne 1, 2615 Sonvilier.**Auteur du projet:** Buri Concept Sàrl, Fanny Buri, rue Baptiste-Savoie 58, 2610 Saint-Imier.**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M1 C3b.**Dérogation:** art. 22 LC (accessibilité personnes à mobilité réduite).**Périmètres protégés:** périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.**Objet protégé:** bâtiment digne de protection.**Dépôt public:** du 12 janvier 2024 au 12 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai. Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-96

eBau 2023-22199, dossier eBau 180026

Adresse du projet: BF 1062, rue du Midi 59, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** démolition d'un sas d'entrée existant et construction d'un nouveau sas d'entrée non chauffé.**Maîtres d'ouvrage:** Christine Krüttli, Phippe Krüttli, rue du Midi 59, 2610 Saint-Imier.**Auteur du projet:** Espace et lumière, Marc Rabby, route de Denges 28 d, 1027 Lonay.**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 19 janvier 2024 au 19 février 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 janvier 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sauge



Mesures en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2, de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière (LCR; RS 741.01) et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance cantonale du 29 octobre 2008 sur les routes (OR; RSB 732.111.1), le conseil municipal de la commune de Sauge décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Commune de Sauge

Zones 30 Sud: signalisation par zones 30 km/h. Délimitation: à Frinvillier, sur les routes communales situées au sud de la route principale N° 235.2 et selon les plans déposés.

Zones 30 Sud et Nord: signalisation par zones 30 km/h. Délimitation: à Vauffelin, sur les routes communales situées au sud et au nord de la route secondaire N° 1325 et selon les plans déposés.

Zones de rencontre: signalisation par zones 20 km/h. Délimitation: à Plagne sur la route communale, depuis le bâtiment Haut du Village N° 6 à l'est jusqu'au bâtiment chemin des Ferrières N° 2 à l'ouest et selon les plans déposés.

Zones 30 Ouest: signalisation par zones 30 km/h. Délimitation: à Plagne, sur les routes communales situées à l'ouest du bâtiment chemin des Ferrières N° 2 et selon les plans déposés.

Zones 30 Est: signalisation par zones 30 km/h. Délimitation: à Plagne, sur les routes communales situées à l'est du bâtiment Haut du Village N° 6 et selon les plans déposés.

Motif de la mesure: augmentation du niveau de sécurité sur les routes communales.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la Préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Plagne, le 15 janvier 2024

Le Conseil municipal de Sauge

Sonceboz-Sombeval



Mesures en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Sonceboz-Sombeval décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière.

Zone de rencontre Gare et Coop: signalisation par zones 20 km/h

Délimitation Zone de rencontre Gare: à la rue de la Gare, depuis le bâtiment N° 23 f jusqu'à la bifurcation avec la rue des Prés.

Délimitation Zone de rencontre Coop: à la rue de la Gare, depuis le bâtiment N° 11 jusqu'au bâtiment N° 3, y compris le triangle formé par les routes de la bifurcation avec la rue Centrale.

Gare: vitesse maximale 30 km/h

Délimitation: à la rue de la Gare depuis le bâtiment N° 23 j jusqu'à l'entrée de la nouvelle zone de rencontre et depuis la fin de la zone de rencontre à l'est jusqu'au coin Est du bâtiment N° 34b.

Motif de la mesure: augmentation du niveau de sécurité sur les routes communales.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé. La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Sonceboz-Sombeval, le 10 janvier 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2023-22690

N° Commune: 2923



Requérant: Damien Lugon Moulin, rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Damien Lugon Moulin, rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 589.

Projet: remplacement de la porte de garage par une fenêtre, remplacement d'une fenêtre par une porte d'entrée. Installation d'un carport pour une voiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 février 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 12 janvier 2024

Le Bureau communal

Réclame



Sonceboz-Sombeval (suite)



Avis de construction
N° 2023-22788
N° Commune: 3023



Requérant: Olivier Vallotton-Gaillard, rue de la Gare 28, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Pascal Schaer, Est 2, 2732 Reconvilier.
Emplacement: rue de la Gare 28, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 158.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA3.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 février 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 12 janvier 2024

Le Bureau communal

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 218 / 2023
eBau 2023-22443

Requérant: Municipalité de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 2422, 2418 (DS 1731), aux lieux-dits: « rue de la Promenade 3b et 3c », commune de Tramelan.
Projet: démolition d'une partie des garages existants et construction d'un nouveau garage-hangar non chauffé.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: zone d'activités et ZBP 12.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 février 2024 inclusivement auprès des Services techniques de la Municipalité de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 19 janvier 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: www.rega.ch

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 199/2023
eBau 2023-18003

Requérante: Camping du Château Sàrl, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Mario Martinez SA, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1090 (DS 3303), au lieu-dit: « chemin du Château 28 », commune de Tramelan.
Projet: construction d'un bungalow avec réception, atelier d'entretien et d'un local disponible, installation photovoltaïque en toiture et PAC intérieure.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ « Camping ».
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 février 2024 inclusivement auprès des Services techniques de la commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 janvier 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DE TRAMELAN

Approbation du changement d'affectation de la fondation dépendante Chatelain-Mathez

En date du 21 mars 2023, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) autorise, conformément à l'article 78, alinéa 3 de la loi des communes du 16 mars 1998 (CLO; RSB 170.11), le changement d'affectation de la fondation dépendante Chatelain-Mathez, gérée par la Paroisse réformée évangélique de Tramelan, dans le sens où le capital peut être utilisé, en sus des intérêts, dans le but prescrit par la fondatrice dans l'acte de donation du 2 février 1942.

La présente publication est faite en application de l'article 34 OCo.

Tramelan, le 10 janvier 2024

Conseil de paroisse

Jura bernois

BANQUE RAIFFEISEN PIERRE PERTUIS

Information sur le vote par correspondance 2024

- La date du vote par correspondance est fixée au 29 avril 2024 (délai de remise des bulletins de vote).
- 12 semaines avant la votation (au plus tard le 5 février 2024), envoi par les sociétaires des propositions d'inscription d'un point à l'ordre du jour.
- 10 jours avant la votation, délai d'envoi de la documentation relative au vote conjointement à la liste des questions sur lesquelles portera le vote par correspondance et d'éventuelles propositions d'élection.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous remercions sincèrement de votre confiance et de votre fidélité.

Sonceboz-Sombeval, le 19 janvier 2024

Votre Banque Raiffeisen Pierre Pertuis

Canton de Berne



ADMINISTRATION CANTONALE

Aide aux médias: contrat de prestations signé avec Keystone-ATS

La Chancellerie d'Etat du canton de Berne et Keystone-ATS ont signé un contrat de prestations pour la période allant de 2024 à 2026. L'agence de presse s'y engage à diffuser davantage de nouvelles régionales du canton de Berne présentant un intérêt politique et social. Elle maintiendra en particulier les offres

spécifiques destinées aux médias locaux et régionaux du canton de Berne (*Regio News Arc jurassien/Fribourg/Berne* en français et *Regio News Bern* en allemand) pour rendre compte de l'actualité politique du canton de Berne et des sessions du Grand Conseil. Keystone-ATS mettra en outre à disposition les ressources nécessaires pour étendre la couverture médiatique en français de sujets concernant le Jura bernois. Le canton de Berne subventionne Keystone-ATS à hauteur de 100 000 francs par an au titre des prestations fournies.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a fixé au 1^{er} janvier 2024 l'entrée en vigueur de la loi révisée sur l'information et l'aide aux médias, qui constitue la base légale pour les mesures d'aide indirecte aux médias dans le canton de Berne. Le canton peut notamment accorder des subventions à l'exploitation à des institutions qui fournissent des prestations d'informations journalistiques aux médias.

Les dépêches publiées par les agences de presse pour couvrir l'actualité constituent une base solide et fiable du travail des médias. L'Agence télégraphique suisse, devenue Keystone-ATS en 2018, est l'une des plus anciennes agences de presse d'Europe. Dotée d'antennes régionales à Berne et à Bienne, elle est aujourd'hui la seule à proposer une offre complète en Suisse.

Berne, le 15 janvier 2024

Chancellerie d'Etat

CONSEIL-EXÉCUTIF

Modification de la loi sur les routes: entrée en vigueur le 1^{er} février 2024

Le Grand Conseil a adopté en juin 2023 une modification de la loi sur les routes. Suite à cette révision, les itinéraires de VTT seront assimilés aux autres itinéraires cyclables pour les loisirs et cofinancés par le canton de Berne. En outre, le canton supportera les coûts afférents aux itinéraires cyclistes cantonaux utilisés pour le trafic quotidien que le plan sectoriel prévoit de faire passer, à titre exceptionnel, sur des routes communales ou privées. Le Conseil-exécutif du canton de Berne a également adapté l'ordonnance sur les routes et défini les dispositions d'exécution relatives aux nouvelles bases légales. La loi révisée sur les routes et l'ordonnance afférente entreront en vigueur le 1^{er} février 2024.

Berne, le 11 janvier 2024

Direction des travaux publics et des transports

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA CULTURE

La révision du recensement architectural est terminée

Le Service des monuments historiques a revu l'inventaire des monuments historiques du canton de Berne. Les communes et diverses autres parties externes ont été impliquées dans ce travail. Les données du recensement architectural sont mises à la disposition du public au moyen d'une nouvelle application en ligne.

La révision du recensement architectural est achevée. Grâce à la bonne collaboration avec les communes et les parties externes concernées, l'évaluation des quelque 25 000 objets dignes de conservation et 2000 ensembles bâtis a pu être terminée dans les délais, fin novembre 2023. Le Service des monuments historiques a d'abord déterminé quels ensembles bâtis et objets inventoriés devaient être retirés du recensement architectural. Il a ensuite assuré la mise en œuvre légale du recensement en le mettant à l'enquête publique auprès de toutes les communes concernées. Près de 11 000 objets et 500 ensembles bâtis ont été radiés de l'inventaire, qui ne compte désormais plus que 29 000 objets et 1100 ensembles bâtis. Environ un tiers des communes ont pris position lors de l'enquête publique. Si certaines ont déploré des radiations, d'autres ont proposé des suppressions supplémentaires.

Mandat du Grand Conseil

La révision du recensement architectural repose sur la Stratégie cantonale de protection du patrimoine, dont le Grand Conseil a pris connaissance en janvier 2015, et sur les déclarations de planification afférentes. Suite à ces déclarations, le Parlement cantonal avait décidé de fixer dans

la loi un pourcentage maximal d'objets inscrits au recensement. Selon la loi révisée sur les constructions dans sa version entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017, les bâtiments figurant dans le recensement architectural ne doivent pas représenter plus de 7% du parc immobilier du canton. Le Service des monuments historiques du canton a revu le recensement architectural en plusieurs étapes afin de remplir le mandat du Grand Conseil.

Un inventaire moins volumineux, mais de meilleure qualité

Le recensement architectural a perdu en volume, mais pas en qualité. Le choix des objets à maintenir dans l'inventaire a reposé sur une procédure d'évaluation comparative, ce qui a permis de consolider l'inventaire et d'en accroître la qualité. En outre, des objets construits entre 1960 et 1990 ont été examinés et les réalisations architecturales majeures de cette période ont été intégrées au recensement architectural. Les objets inventoriés reflètent ainsi l'immense richesse du patrimoine architectural bernois et des traditions qui l'entourent.

Données du recensement architectural consultables en ligne

Les données du recensement architectural sont accessibles au public sur Internet. Depuis début 2024, une nouvelle application en ligne permet de rechercher très facilement des objets inventoriés, quel que soit l'appareil utilisé, avec des filtres par adresse, région, catégorie architecturale ou année de construction.

Un instrument de planification et un catalogue ayant force obligatoire

Le Service des monuments historiques a pour mandat légal d'élaborer le recensement architectural et de le mettre à jour périodiquement. Cet inventaire est une base importante pour la restauration ou la transformation de monuments historiques et pour planifier des projets dans le périmètre d'un ensemble bâti protégé. Avec cet inventaire, le canton met à la disposition du grand public un instrument de planification et un catalogue contraignant des monuments historiques à entretenir et à conserver pour les générations actuelles et pour les générations futures. Les monuments historiques, les sites construits et les paysages urbains sont des marqueurs identitaires de notre paysage culturel, qui contribuent en outre à la qualité de la vie. Ce sont là des valeurs que le Service des monuments historiques s'efforce de préserver, de concert avec les maîtres d'ouvrage et les corps de métier. La restauration de monuments historiques a le vent en poupe. Depuis des années, des investissements importants sont réalisés dans le cadre de projets de transformation privés. Certaines thématiques, en particulier l'énergie, mais aussi l'urbanisation interne, posent des défis de taille et font naître de nouvelles problématiques dans le travail de conservation des monuments historiques.

Informations complémentaires: www.be.ch/recensement-architectural-en-ligne

Berne, le 16 janvier 2024

Direction de l'instruction publique et de la culture

Réclame

“ UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. ” – PYTHAGORE –



ELA
SUISSE / SCHWEIZ

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse!
IBAN: CH02 0900 0000 1737 1750 7